

Stylé
MILLAU
UNE VISION D'AVANCE

2018

Rapport
d'activités

1 place du Beffroi - 12100 Millau
tel : 05 65 61 40 20
www.cc-millaugrandscausses.fr



Millau Grands Causses
Communauté de Communes

ouvert du lundi au jeudi :
8h00-12h00 / 13h30-17h30
vendredi : 8h00 / 12h00

2018,

une année riche en nouveautés auxquelles il a fallu s'adapter. De nouvelles lois sont venues renforcer les missions de la Communauté nécessitant la mise en place de bases structurantes, véritables fils rouges pour les prochaines années.

La démarche d'attractivité, indispensable au développement de notre territoire, la transition énergétique et écologique pour limiter et s'adapter au changement climatique, la planification et l'aménagement de notre foncier au travers du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, ont véritablement guidé notre action et nos investissements tout au long de cette année 2018.

Des «rails» que nous suivrons encore les prochaines années pour assurer une conduite collective des projets futurs de notre territoire et financer notre projet de territoire commun.

Projets que je vous laisse découvrir au fil des pages de ce rapport d'activités.

Gérard PRETRE
Président

SOMMAIRE

MARKETING TERRITORIAL

La marque de territoire

STYLE MILLAU, est née p 6

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & ÉCOLOGIQUE

Plan Climat Air Energie Territorial p 8

Les énergies renouvelables

Mobilité durable

Préservation des ressources en eau p 9

GEMAPI

Programme Pluri annuel de Gestion

Programme d'action et de prévention des inondations

Eau et assainissement

Reconquête des milieux p 10

Mise en pâture

Collecte, gestion et traitement des déchets p 11

Un nouveau centre technique de Collecte des déchets

Une nouvelle organisation pour la collecte

L'accès aux déchèteries du territoire Millau Grands Causses

L'AMÉNAGEMENT ET LA PLANIFICATION

Plan Local d'Urbanisme intercommunal p 14

Réglement Local de Publicité intercommunal p 15

Droits des sols p 15

Habitat p 16

Bilan de l'OPAH-RU

Aide à la rénovation de façades

Transports p 17

MIO, le réseau de bus urbains

Transports scolaires

Transport à la demande, un grand succès !

Gare routière

Gens du voyage p 19

Aire permanente

Aire de grands passages

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les Parcs d'activités p 21

Millau Viaduc 1

Millau Viaduc 2

Millau Ouest

Aide à l'immobilier d'entreprises

La Maison des Entreprises p 24

Comité Technique Economique

Entrées et sorties

Travaux

Couveuse d'entreprises

Initiative Aveyron

FabLab

Ping pong cowork

La structuration des filières p 28

Filière «cuir et savoir-faire d'excellence»

Eco-activités

L'emploi p 30

emploi.stylemillau.fr

15ème forum de l'emploi saisonnier

Jeune Chambre économique

L'enseignement supérieur & la formation p 31

Intégration des étudiants

Le TOURISME, les sports de pleine nature ... p 32

Pôle de pleine nature

Millau, porte d'entrée de la Grande Traversée du massif central

Promotions & grands événements

Sites de pratique et équipements

Soutien à la filière sports de nature

Chenilles processionnaires

... et le patrimoine p 37

Grands sites Occitanie

Grand site de France

Conservation du patrimoine bâti

L'Office de Tourisme Millau Grands Causses p 40

Accueil - Boutique - Qualité

Nouveauté 2018

Communication et Promotion

Animation

Commercialisation

TRAVAUX & INFRASTRUCTURES

Voiries p 45

Voirie communautaire

Voirie départementale

Maîtrise d'ouvrage déléguée

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Projet phare p 52

Le futur complexe sportif

Sécurité et secours p 52

Compétences et pôles p 53

Elargissement du champs de compétences

Les services

Nouveau régime indemnitaire

Commande publique & affaires juridiques

Finances p 55

Pacte financier et fiscal

COMMUNICATION

Service communication p 58

MARKETING TERRITORIAL

La marque de territoire **STYLE MILLAU**, est née

En Janvier, la marque de territoire est venue catalyser l'important travail de co construction réalisé en 2017, par et pour l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire.

La définition partagée de l'ADN de notre territoire a pu être traduite visuellement et être affichée sur les vitrines ou candélabres de la ville de Millau.

Une mise en avant volontaire pour interpeler l'habitant du territoire mais aussi le visiteur.

La diffusion en boîte aux lettres des deux bulletins d'information de la Communauté, intégrant graphiquement le Style Millau, a aussi été l'occasion de répéter les valeurs et promesses du territoire.

Les autres supports édités par la Communauté tout au long de l'année ont eux aussi progressivement intégré les signes distinctifs du Style Millau (couleurs, typo, fil...).

Au mois d'octobre, une soirée publique de présentation officielle de la marque de territoire s'est déroulée à la Maison du Peuple en présence de nombreux ambassadeurs du territoire. La présence et l'animation assurée par le directeur de la rédaction de la LettreM, support économique, a permis d'assurer un bon niveau qualitatif des différentes retombées dans la presse extra locale.

Pour cette soirée le service communication a coordonné la réalisation un film promotionnel consacré aux différents volets de l'attractivité du territoire. Un film diffusé sur le site stylemillau.fr lui aussi mis en ligne à cette même occasion.

Un guide d'utilisation de la nouvelle marque diffusé à l'ensemble des invités a permis une bonne entrée en

matière pour de nombreux ambassadeurs potentiels. En avril, la marque et toute la démarche amont ont été présentées à l'ensemble des réseaux d'entreprises du territoire.

Des insertions publicitaires et des publi rédactionnels sur des supports tels que La Tribune, Management ou Capital, ont permis d'accroître la notoriété du territoire et d'afficher son nouveau positionnement au-delà de nos frontières.

La plateforme emploi.stylemillau.fr, nouvel outil opérationnel du plan d'actions économique de la Communauté s'est lui aussi habillé aux couleurs du Style Millau.

Le recrutement de nouveaux ambassadeurs, pour porter les valeurs du territoire, a été une priorité de la Communauté tout au long de l'année.

Les différentes inaugurations et points presse réalisés pour les actualités du pôle développement territorial ont permis d'assurer une promotion continue du plan d'actions mené pour l'attractivité du territoire. Comme les deux premières Journées Multi Conseils et l'inauguration du Ping Pong CoWork. Des événements qui sont largement venus confirmer le caractère innovant des ambitions de notre territoire porté par la marque Style Millau.

La présence soutenue sur des salons extérieurs au territoire comme le Job Dating de Paris Bercy en octobre et le salon On'Innov de Onet en novembre ont contribué à maintenir la visibilité de la marque.



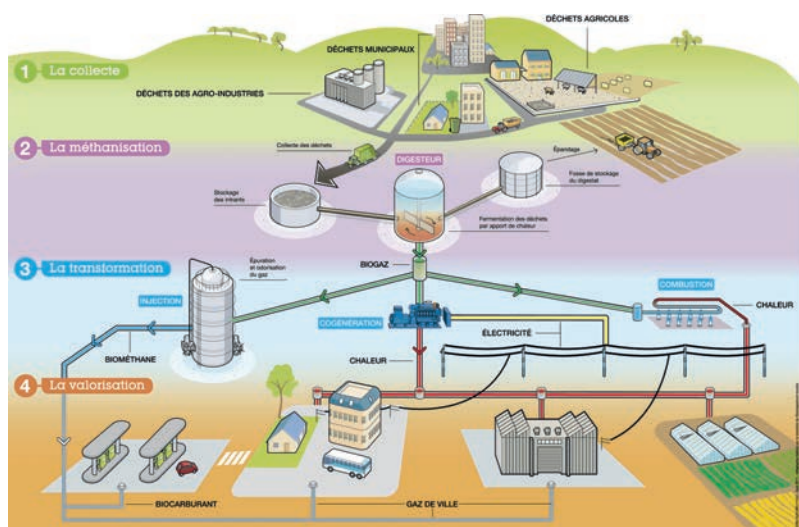
La TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & ÉCOLOGIQUE

Plan Climat Air Energie Territorial

C'est un projet territorial de développement durable qui définit des objectifs stratégiques et un plan d'actions pour :

- atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter,
- développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie
- intégrer les enjeux de qualité de l'air.

Les énergies renouvelables



Filière bois et réseau de chaleur

Le réseau biomasse en centre-ville de Millau, à l'étude depuis 2017 intéresse 8 usagers potentiels. La création d'une chaufferie bois (chaudière bois et chaudière gaz en appoint), pourrait se concrétiser.

L'école intercommunale d'Aguessac a prévu, dès sa phase APS, la création d'une chaufferie bois, répondant à l'appel à projets et aux normes des Bâtiments NoWatt en Occitanie.

Photovoltaïque

La Communauté a lancé une vaste réflexion sur l'opportunité d'équiper en panneaux photovoltaïques certains de ses bâtiments et de ceux des communes membres et prévoit aussi de le proposer aux entreprises des parcs d'activités.

Pour y parvenir, des investigations ont été menées par un bureau d'études, pour étudier la pertinence d'installer de tels équipements et la faisabilité juridique de chaque projet.

Le centre technique de collecte, opérationnel en mai, s'est ainsi vu équipé de 680 m² de panneaux en toiture pour une puissance de 99 kW_e qui devraient produire entre 120 et 140 kWh par an.

L'investissement pour la mise en place de ces panneaux a été de 149 000 €HT, en vue d'une revente totale de leur production. La production d'électricité n'ayant débuté qu'au 20 novembre les chiffres de 2018 ne sont pas encore représentatifs.



Mobilité durable

Schéma directeur cyclable

Parce que la promotion des mobilités douces constitue l'un des principaux enjeux du PLUi-HD, la communauté a travaillé en 2018 sur un schéma directeur cyclable dont l'objectif est de proposer pour les 10 années à venir des aménagements cyclables (pistes, liaisons, stationnements...) sur l'agglomération.

Pour élaborer ce projet de schéma, la communauté a organisé des ateliers de concertation avec la population et les acteurs concernés.

Plan de déplacement inter entreprises

La Communauté a suivi avec intérêt le plan de déplacement inter entreprise mené sur la zone d'activité de la Borie Sèche par l'entreprise Sevigné, qu'elle compte dupliquer sur les autres parcs d'activités du territoire.

Préservation des ressources en eau

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques & Prévention des Inondations)

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) de 2014 a intégré une nouvelle compétence obligatoire à partir du 1er janvier 2018 pour certaines Communautés, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Cette nouvelle compétence comprend l'aménagement de bassin hydrographique ; l'entretien et l'aménagement de cours d'eau ; la défense contre les inondations et contre la mer ; la protection et la restauration des milieux aquatiques.

Le 1er avril 2018, le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Amont (SMBVTA) qui comprend 7 communautés de communes a été créé, et la communauté de communes lui a transféré sa compétence GEMAPI pour plus de cohérence d'action du bassin versant concerné*.

*60 communes sur 3 départements



Programme Pluri-annuel de Gestion (PPG)

En 2018, le transfert de la compétence GEMAPI de la Communauté au SMBVTA l'a conduite à assurer une prestation de service de son technicien de rivière pour 70% de son temps de travail. Il contribue ainsi à la programmation de travaux d'entretien des berges et de gestion des embâcles sur la rivière Tarn dans le cadre du PPG en lien avec l'équipe du SMBVTA.

Programmes d'Action et de Prévention des Inondations - PAPI

Le PAPI, a pour but de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation, il permet la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.

En juin 2017, la Communauté de communes en accord avec ses partenaires et Agence de l'Eau Adour Garonne a recruté sans attendre un chargé de mission pour élaborer le PAPI d'intention, document contenant un diagnostic, une stratégie et un programme d'études retenues, sur l'échelle du bassin

Tarn Amont soit 60 communes sur 3 départements.

Ce document cadre est incontournable pour les pouvoirs publics dans un contexte de changement climatique aux effets hératiques et intenses.

Suite à la création du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Tarn Amont (SMBVTA) cité plus haut, la suite de l'élaboration de ce document a été transférée au syndicat.

Le PAPI d'intention a ainsi reçu en novembre 2018 l'agrément officiel de l'Etat.

Eau & assainissement

En prévision du transfert de la compétence eaux/assainissement aux communautés de communes et suite aux évolutions législatives majeures de l'été 2018 qui laissaient la possibilité aux communes de décaler cette prise de compétence obligatoire à 2026 au lieu de 2020, le conseil de communauté, a voté, en septembre 2018, une motion demandant ce report.

Suivie par la majorité des communes, la communauté a proposé aux différentes structures de porter les schémas directeurs eaux potable, assainissement et eaux pluviales sur les territoires orphelins.

Ces schémas réalisés par structure devront être rédigés avec une vision globale, dans l'objectif à terme d'une gestion intercommunale à minima de l'eau potable et de l'assainissement.

Seule une vision intercommunale et globale permettra en effet de mobiliser des subventions et de préparer sereinement le transfert de cette compétence.

 Reconquête des milieux

Mise en patûre

La Communauté de communes avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses, a lancé un diagnostic faune, flore et pastoral pendant l'année 2018, sur les plus de 190 hectares dont elle est propriétaire sur le secteur de Galès ; dans l'objectif de proposer une gestion du site alliant agro pastoralisme et protection des milieux.

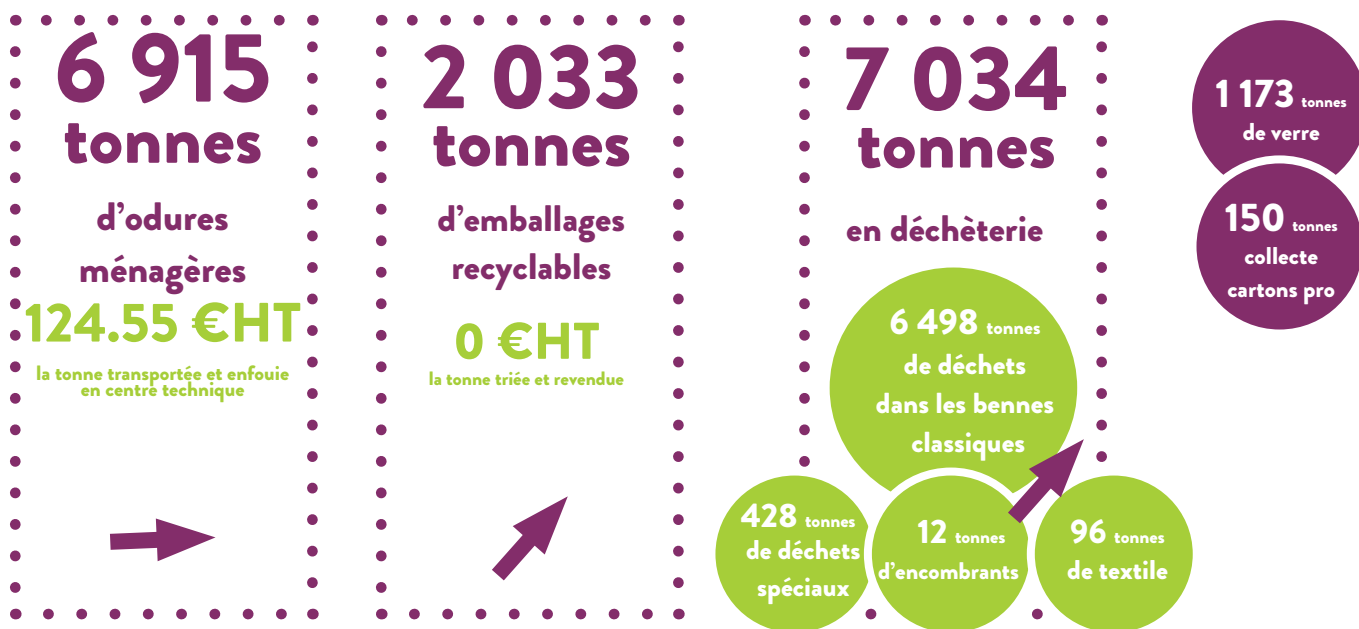
Collecte, gestion et traitement des déchets

17 305 tonnes

soit

588 kg/an
par
habitant

prises en charge par le service
public d'élimination des déchets



En 2018, la Communauté de communes a poursuivi sa politique de modernisation et d'optimisation de la collecte. Les quantités collectées pour 30 000 habitants répartis sur les 15 communes, ont vu le tonnage de verre augmenter de 11.5% par rapport à 2017.

Une nette progression qui atteint par habitant 39,3 kg/an, plus forte que la moyenne départementale (31.9 kg/an/hab).

Le tonnage des ordures ménagères a aussi augmenté de 0,1% par rapport à 2017, avec 232 kg/an/habitant (idem département), et qui reste un bon score par rapport à la moyenne nationale (237 kg/an/hab).

Le part de la collecte sélective du territoire a quant à elle atteint son record en 2018 avec 22.7% de déchets triés, soit une augmentation de 3,2%

Sur une production totale de déchets de 17 305 tonnes, plus de 40% ont été valorisés ou transformés en matière organique.

La promotion du compostage s'est poursuivie en 2018, elle a pour but de faire baisser les quantités d'ordures ménagères collectées. Ainsi, 100 composteurs classiques et 10 lombricomposteurs ont été distribués sur l'année.

Rappelons qu'en moyenne 30% du contenu d'une poubelle de cuisine peuvent être compostés. Une belle marge de progression possible pour chacun d'entre nous !

En déchèteries, la quantité de déchets collectés a augmenté de 16.1% en raison du nombre toujours plus croissant de nouvelles filières proposées sur le territoire Millau Grands Causses et de la mobilisation de ses habitants qui restent fortement sensibles à la question du tri.

Un nouveau centre technique de Collecte des déchets

Le 14 mai, les agents de la collecte de la Communauté de communes ont intégré leur nouveau lieu commun de travail. Situé sur le parc d'activités Millau Viaduc 1, il comprend : un garage, des locaux techniques, des locaux pour le personnel, deux bureaux, une aire de réparation, une aire de lavage et une aire de viabilité hivernale.

Équipé de panneaux solaires, ce bâtiment réalisé pour un montant de 1 060 000 € HT a bénéficié de subventions à hauteur de 230 000 € HT par l'Etat via la DETR.



Une nouvelle organisation pour la collecte



Avec la suppression du «fini-parti» et du travail de nuit au 14 mai 2018, les collectes démarrent désormais à 5h pour se terminer à 12h du lundi au vendredi, même les jours fériés (sauf Noël et Jour de l'An).

Les jours de collecte sur la ville de Millau ont été modifiés et harmonisés. Toutes les infos sont disponibles sur [www.cc-millaugrandscausses.fr / gestion des déchets / collecte des déchets](http://www.cc-millaugrandscausses.fr/gestion-des-dechets/collecte-des-dechets) (module de recherche par rue).

De nouveaux conteneurs enterrés et semi enterrés ont été installés dans le quartier du Puits de Calès en fin d'année. Ils permettent ainsi, sur ce nouveau périmètre, de déposer ses poubelles et verres 7j/7 et 24h/24.

L'accès aux déchèteries du territoire Millau Grands Causses

L'accès aux déchèteries est réservé aux habitants des communes de la Communauté via un badge collé sur leur pare-brise.

Une convention de prestations de services pour l'utilisation des déchèteries a toutefois été signée en octobre, avec la Communauté de communes de la Muse et des Rases du Tarn pour ouvrir l'accès aux habitants de Saint Beauzély et une partie de Verrières. Cette dernière s'engage à prendre en charge les frais de fonctionnement à hauteur de 24 € par habitant desservi et par an.

Site du Roubelier

Comme précisé dans le chapitre dédié aux travaux, le site du Roubelier a subi des travaux d'envergure (cf. page 48).

**L'AMÉNAGEMENT
ET LA
PLANIFICATION**

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Habitat et Déplacements (HD) sur l'ensemble du territoire communautaire ont commencé en 2015.

C'est avant tout une démarche collective, fédératrice, compatible avec le Schéma de Cohérence territoriale, qui permet de dessiner un projet de territoire communautaire autour des enjeux économiques et touristiques, des questions d'habitat, de besoins en logements, de transports, de déplacements liés à l'emploi mais aussi entre les communes, de réseau de voirie, de logistique, etc.

C'est aussi l'occasion de répondre aux préoccupations climatiques, aux économies d'énergie dans les logements anciens, aux constructions et aux déplacements en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial.

Ce projet intègre le développement urbain dans sa grande diversité et en fonction de l'armature territoriale qui comprend le Pôle urbain millavois, les pôles de proximité et les espaces ruraux.

600

requêtes par les

habitants du territoire



L'année 2018 riche en comités techniques et de pilotage a conduit les élus et les techniciens à définir le zonage et le règlement.

L'ensemble des pièces a été présenté au Conseil communautaire de juillet afin « d'arrêter » le document, ce qui signifie l'arrêt des travaux techniques et un consensus finalisé pour l'intérêt général du territoire.

Comme le demande le code de l'Urbanisme, ce dossier a ensuite été soumis à l'appréciation des Personnes Publiques Associées jusqu'au mois de septembre/octobre. A l'issue, s'est tenue une enquête publique sur l'ensemble du territoire jusqu'au début de l'année 2019.

La population a ainsi pu échanger avec une commission d'enquête lors de permanences réparties sur le territoire.

Le cabinet d'études sera ensuite chargé de finaliser le dossier, pour une approbation en juin 2019.

Règlement Local de Publicité intercommunal

Le RLPi régit la publicité extérieure et plus précisément les publicités, les enseignes sur façades commerciales et les pré-enseignes.

Au-delà d'un règlement, le RLPi est un outil de concertation et d'information auprès des diffuseurs et autres sociétés d'annonceurs dans le but commun de conserver la qualité des espaces tout en permettant la présence de messages commerciaux.

La législation précise que toute publicité à l'intérieur d'un Parc Naturel Régional est interdite. Toutefois, l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal permet, si les maires le souhaitent, et sur certains secteurs de réintégrer des dispositifs publicitaires en agglomération.

En 2018, la Communauté de communes Millau Grands Causses accompagnée du cabinet Alkhos a continué de dérouler la procédure édictée par le code de l'environnement.

La population a ainsi pu de manière continue, suivre l'évolution du dossier, prendre connaissance des éléments du dossier, par la mise à disposition d'éléments d'informations au siège de la Communauté de communes et dans chaque mairie.

Elle a également pu faire état de ses observations par la mise à disposition au public d'un registre de

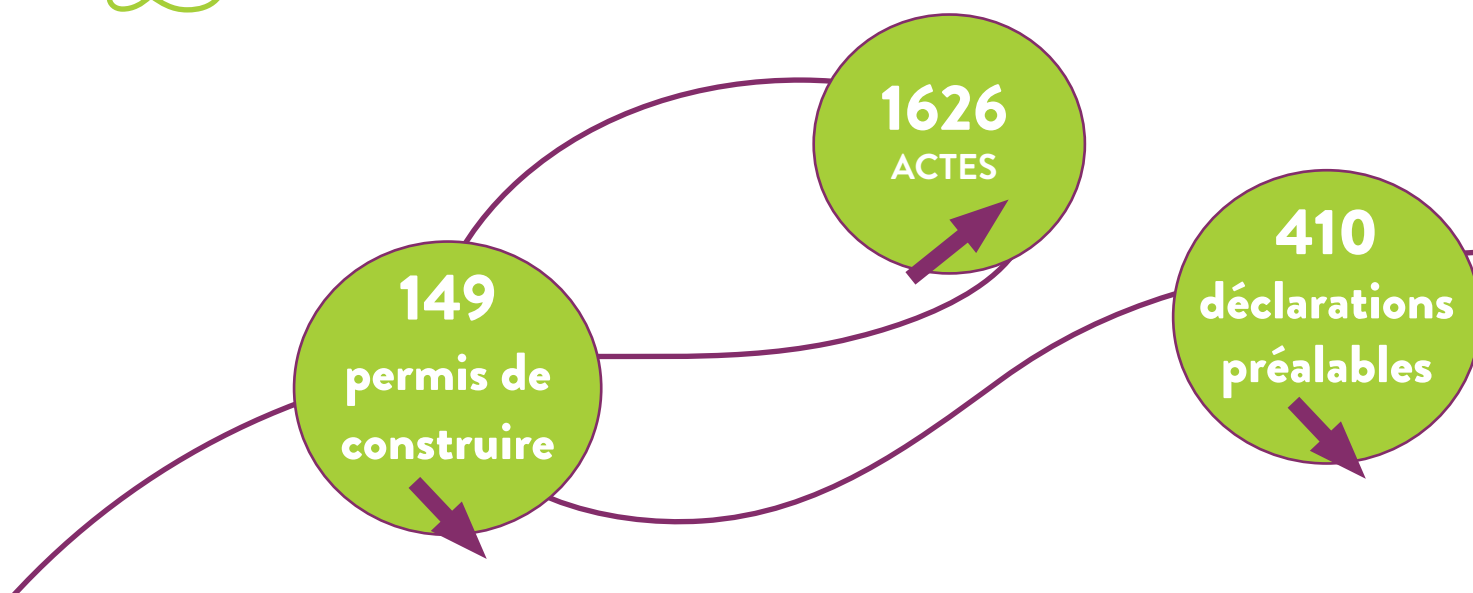
concertation, en mairie et au siège de la Communauté de communes.

Cinq réunions de travail en comité de pilotage, en présence de représentants des Personnes Publiques Associées (DDT, Département, Parc Naturel Régional des Grands Causses, etc.), ont permis de préparer les orientations et objectifs du futur RLPi ainsi qu'un avant-projet de règlement.

Après débat de ces orientations et objectifs en mairie et avec les acteurs économiques locaux, l'avant-projet de RLPi a pu être adressé à l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA) et aux personnes qualifiées (représentants des afficheurs, associations...) pour qu'elles donnent leur avis.

Le RLPi, a ensuite été arrêté le 19 décembre 2018, pour être transmis en suivant aux PPA pour analyse et remarques pendant une durée de trois mois.

Droit des sols



Le service commun Autorisation du Droit des Sols, mis en place le 1er mai 2017, a instruit 1 626 actes en 2018 dont 149 permis de construire ; 410 déclarations préalables ; 9 permis d'aménager ; 7 permis de démolir ; 999 certificats d'urbanisme d'information et 52 certificats d'urbanisme opérationnels.

Ces instructions ont été facturées aux communes pour un montant total de 135 160 €.

En complément de l'instruction, le service répond aux usagers sur des demandes de renseignements en lien avec un projet de construction ou d'aménagement et se rend sur site ou en mairie en fonction des besoins.

Bilan annuel de l'OPAH-RU



Limiter la précarité énergétique de l'habitat avec le programme « Habiter mieux » de l'Anah, enrayer la dégradation du bâti ancien, lutter contre la vacance des logements, repositionner les quartiers anciens, faciliter le maintien à domicile et traiter les copropriétés dégradées, telles sont les ambitions de l'OPAH-RU.

En 2018, ce sont plus de 117 chantiers de rénovation dont 97 logements de propriétaires occupants, essentiellement réalisés par des artisans du territoire, qui ont pu être menés grâce aux aides de l'Etat, de la Région et de la Communauté de communes, répartis sur les 15 communes du territoire.

Concernant les logements occupés par leurs propriétaires, le montant moyen des travaux a été de 16 851 € avec une aide moyenne de 7 996 € par dossier (47% du montant des travaux).

La Communauté, comme chaque année, a pris en charge financièrement un montant de 95 000 € pour l'ingénierie et le conseil qu'elle a confiés à SOLiHA Aveyron.

Pour un 1 € payé par le propriétaire, 1 € a été abondé par des fonds publics.

117

chantiers de rénovation

Aide à la rénovation des façades

Concernant les aides à la rénovation des façades, 29 dossiers ont été traités en 2018 pour rénover et embellir les façades du territoire, représentant un montant d'aides de la Communauté de communes de 14 091 €.





145 618
voyageurs



La Communauté de communes a confié depuis le 1er septembre 2017 la gestion de son réseau urbain Mio au groupement Transdev Montpellier (mandataire) / Autocars CAUSSE.

Le nouveau réseau urbain Mio optimisé mis en place le 1er janvier 2018, comprend 3 lignes régulières desservant les villes de Millau et Creissels et fonctionne du lundi au samedi avec une offre diminuée en période de vacances scolaires.

Il ne fonctionne plus les dimanches et jours fériés.

La structure d'encadrement comprend un directeur du réseau Mio de Transdev Montpellier, un chef de centre et d'exploitation Monsieur Lionel CAUSSE de la société Autocars CAUSSE, un coordinateur réseau, un service exploitation et 8 conducteurs.

Malgré une baisse significative de l'offre par rapport à l'ancien réseau, les recettes sont en légère hausse par rapport aux prévisions, cela étant dû aux ventes de cartes de 10 voyages à 0,50 € le trajet et la e-boutique mise en ligne en avril 2018.

Depuis le 1er janvier 2018, l'organisation des transports scolaires est du ressort de la Communauté de communes, suite au transfert de compétence par la Région.

La Communauté de communes intervient ainsi pour l'ensemble des transports urbains, non urbains et scolaires effectués à l'intérieur du périmètre des 15 communes.

Le temps de mettre en place la nouvelle organisation des transports scolaires, la Communauté a délégué

MIO, le réseau de bus urbain sur www.reseau-mio.fr

La prise d'abonnements est restée discrète en 2018, sauf pour les scolaires pour lesquels les tarifs ont été baissés par la Communauté de communes en août 2018 pour passer de 130 € à 90 € et se caler au tarif de la Région Occitanie.

La fréquentation est majoritairement scolaire et passe d'environ 800 personnes par jour en période scolaire à 200 personnes en période de vacances. Soit un rapport de 1 à 4.

Pour répondre aux requêtes des usagers au début de la mise en place du nouveau réseau Mio, des adaptations ont été apportées en mars et septembre 2018, qui permis de satisfaire le plus grand nombre.

Une expérimentation de navette « Déclic » déclenchée sur réservation la veille pour desservir les quartiers hauts de Millau et circulant le dimanche et jours fériés a débuté le 17 décembre 2018, pour une période expérimentale de 6 mois.

Le coût du service des transports s'est élevé à 692 000 € en 2018 soit une baisse significative de 300 000 € par rapport à 2017.

Transports scolaires

leur exécution, à titre transitoire, à la Région pendant l'année scolaire 2018 et mettra tout en œuvre pour assurer l'intégralité du service à la rentrée 2019 pour plus de 700 élèves domiciliés et scolarisés de son territoire.

Cette nouvelle répartition des rôles a nécessité le lancement de 12 marchés de services par la Communauté pour un coût de 509 000 € financé en partie par la charge nette de transfert de 315 669 €, versée par la Région.

Transport à la demande, un grand succès !

4 511
usagers du TAD

3 473
déclenchement de
cours

+25%

De quoi satisfaire les nombreuses personnes qui l'utilisent et souhaitent garder leur autonomie. Un état des lieux des services de Transport à la Demande a été effectué en 2018. Le maintien des services actuels a été retenu selon les mêmes jours de fonctionnement pour l'ensemble des communes soit les mercredis, vendredis, samedis matins et après-midi ainsi que les jours de foire. La réservation a été modifiée et se fait désormais la veille directement auprès du transporteur.

Un nouveau marché a aussi été conclu au 1er décembre 2018 avec l'entreprise Lucky Star qui a nécessité la mise en place d'une billetterie papier et d'une régie de recettes TAD par le service transports de la Communauté de communes.

Le coût du service, d'un montant de 31 153 €, a bénéficié d'une participation régionale de 14 788 €, pour 12 372 € de recettes.

Gare routière

2018 a de nouveau été marqué par une forte activité des mouvements d'autocars sur la plateforme de la gare.

11 703
départs d'autocars

+600

Essentiellement due à l'arrivée de nouveaux transporteurs comme la Maison Familiale de Saint Sernin sur Rance et Hugon tourisme de Marvejols. Des mouvements liés aux mouvements des scolaires et jeunes internes de Millau et du lycée agricole de Saint-Affrique qui arrivent à Millau le dimanche soir en autocars ou en train de Marseille, Béziers ou encore Montpellier...

Comme pour son réseau de transports urbains, la Communauté de communes Millau Grands Causses délègue la gestion de sa gare routière.

La gestion et l'exploitation de la gare routière est ainsi assurée par « Transports Routiers Aveyron Services », depuis janvier 2016 et ce jusqu'au 31 décembre 2019.

La taxe de départ depuis la gare routière, en légère augmentation par rapport à 2017 pour un montant de 35 109 €, a été versée au délégataire TRA Services par les transporteurs.

La contribution financière de la Communauté de communes au délégataire est restée stable, avec un montant de 59 648 € sur l'année.

Tout en assurant une gestion financière du service délégué équilibrée, TRA gère le site internet www.garerroutiermillau.com, sur lequel se trouvent toutes les réponses aux questionnements liés aux lignes et horaires de transports depuis la gare routière de Millau.

La gestion et l'exploitation de l'aire permanente des gens du voyage de Millau Grands Causses est déléguée à la Société VAGO depuis août 2014 et ce jusqu'au 31 décembre 2019. D'une capacité de 40 places de caravanes, elle reste ouverte toute l'année.

388 personnes (84 familles) dont 43% d'enfants l'ont fréquentée.

La fréquentation en 2018 est restée faible et a même baissé par rapport à 2017. Soit un taux d'occupation

sur l'année de 17 à 20 % pour un montant peu élevé de recettes de 2 560 €.

Celle-ci est très saisonnière pour s'étaler de mars à septembre pour de courts séjours (1 à 15 jours).

La contribution financière de la Communauté de communes au délégataire s'est quant à elle élevée en 2018 à 56 274 €.

Aire de grands passages

L'aire de grands passages de Brocuéjols est elle aussi gérée par la société VAGO. Elle a accueilli 3 groupes de 36 caravanes entre le 12 mai et le 24 août 2018.

En juin, un groupe de la mission évangélique non annoncé de plus de 85 caravanes a forcé la barrière de l'aire de loisirs de la Graufesenque, pour stationner de manière illicite.

Malgré l'arrêté de mise en demeure de quitter les lieux, pris par la Préfète le 7 juin 2018 et un dépôt de plainte de la Communauté de communes, ceux-ci sont restés pendant 7 jours sur le site.



Le
**DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

Les PARCS D'ACTIVITES

Millau Viaduc 1

48 entreprises
&
543 emplois
+ 6 à venir

4 227
m²
disponibles

OZE
(Occitanie zone
économique)

Développement
territorial

Développement d'entreprises et nouvelles implantations



L'entreprise **Menuiseries COMBES** a acquis plus de 4 000m² pour réaliser une extension de ses bâtiments pour sa logistique et les circuits de circulation des semi-remorques.



L'entreprise **AUGLANS**, spécialisée dans les travaux publics et la location de matériel de travaux publics a acquis 3 245 m² dans le cadre du développement de son entreprise qui représente à ce jour un effectif de 24 salariés.

Entreprise SAM SEGALA

Dans le cadre de son projet de développement, la SARL « SAM SEGALA », précédemment installée avenue Jean Jaurès à Millau, et spécialisée dans la vente et pose de menuiseries PVC – Alu – Bois, a acquis 1175 m² pour y implanter son entreprise.



Millau Viaduc 2

60 ha
Surface
totale

1ère
tranche
12 ha dont 6 ha
commercialisables

8 lots
immédiatement
disponibles



Contrairement à Millau Viaduc 1 qui a connu un véritable développement endogène, il a été décidé de privilégier sur MV2 l'implantation de nouvelles entreprises extérieures au territoire.

La qualité d'intégration paysagère du parc à proximité immédiate de l'A75, constitue en effet un cadre plus qu'exceptionnel et une vitrine qu'il convient de valoriser à sa juste valeur.

Afin de pouvoir commercialiser rapidement cette zone, la Communauté de communes a confié une mission de prospection en septembre 2018, pour une durée de 1 an renouvelable, à l'entreprise GEOLINK.

Une équipe de 4 personnes dédiées aux préoccupations de notre territoire assure ainsi avec expertise, les différents métiers de la prospection : conseil en matière d'argumentaire, ajustement d'offre et de stratégie de ciblage et de prospection en fonction des filières clés, prospection ciblée sur salons et approches sélectives auprès des dirigeants d'entreprises.

7 contacts sérieux ont été pris en 2018, 2 exogènes via Geolink, 5 en direct dont 3 exogènes.



16 ha
surface
totale

9 ha
surface
aménageable

6,5 ha
surface
commercialisable

5 lots
disponibles

2 lots
vendus

Aide à l'immobilier d'entreprises

Suite à de nouvelles compétences obtenues via la loi NOTRE en matière de développement économique, la Communauté de communes a approuvé en décembre 2018 la mise en place d'un règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise.

Il s'agit d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de développement et de modernisation.

Cette aide vise à favoriser l'installation durable d'entreprises en les accompagnant dans leur investissement immobilier pour l'acquisition de foncier économique, les opérations d'acquisition, de construction,

d'extension, de rénovation, d'aménagement de bâtiment et de frais d'études.

Pour sa rédaction, la Communauté a pris en compte les différents éléments réglementaires intégrés au dispositif d'intervention pour l'aide complémentaire à l'immobilier d'entreprise de la Région Occitanie, comme les activités éligibles, la situation de l'entreprise, en se gardant toutefois la possibilité d'intervention indépendante de ces mêmes règles.

La MAISON DES ENTREPRISES

Comité technique économique

Pour mémoire, le comité technique économique, créé dans le cadre de la stratégie d'attractivité initiée par la Communauté de communes en 2016, regroupe l'ensemble des acteurs économiques, locaux et régionaux, de la création, de la reprise et du développement d'entreprises.

Sur l'ensemble de l'année 2018, ce comité a mis en place les projets suivants :

- La création d'un « Guide Créateur d'Entreprises », qui accompagne toute personne souhaitant créer ou reprendre une activité, et ce à toutes les étapes de son projet.

- L'organisation des deuxième et troisième éditions des Journées Multi Conseils (26 juin et 30 novembre), l'occasion de rencontrer sur un même lieu et sur une même journée l'ensemble des intervenants à l'accompagnement et à la création d'entreprises.

Les réunions du comité ont aussi été l'occasion de sensibiliser ses membres à la démarche d'attractivité et aux modalités d'utilisation des différents outils de marketing.



Entrées et sorties

Entrées et sorties de la pépinière d'entreprises

3 projets d'entreprise ont été validés par le Comité d'agrément du mois de novembre pour intégrer le dispositif d'accompagnement de la pépinière d'entreprises : PLEAZ, Be Causse My France et DiGiT.

L'entreprise SIDILL a quant à elle quitté la pépinière fin 2018, le gérant Ludovic FRAYSSE ayant fait le choix pour des raisons familiales d'acquiescer une maison hors territoire de la Communauté de communes et d'y transférer l'activité de son entreprise.

PraTIC'Vertes, installée dans la pépinière depuis octobre 2017 portée par deux gérants d'entreprises, n'est plus présente physiquement depuis le départ de l'un d'eux (Christophe SZCZEPANSKI (CRISCO)).

Toutefois, l'association est toujours active via son deuxième gérant, François AMIEUX - Bureau d'études ADFINE. Pour mémoire, elle s'occupe du développement de solutions, méthodes et applications informatiques en réponse aux enjeux de la transition énergétique pour une croissance verte.

Sorties de l'hôtel d'entreprises

Rémi Services Informatique qui avait intégré l'hôtel d'entreprises en janvier 2018 avec un projet de « développement de projets numériques » a cessé son activité dès le mois d'avril 2018.

Le réseau Pyramide géré par le CNAM /MES a lui aussi quitté la Maison des Entreprises en décembre 2018 suite à la décision de la Région Occitanie, qui a revu depuis ses modalités de gestion.



Travaux

Développement
territorial

Suite à l'intégration du service Tourisme au Pôle développement territorial basé à la Maison des Entreprises et l'arrivée du nouveau Chargé de mission économique, durant l'été, quelques travaux ont été nécessaires pour améliorer le fonctionnement de l'ensemble des services du Pôle.

Les services de la DIRECCTE situés au 2ème étage de l'aile B ont aussi profité de travaux de cloisonnement et de rafraîchissement dans leurs nouveaux locaux au sein de la MDE.

D'autres travaux d'aménagement ont également été entrepris pour répondre aux besoins de la Mission Locale et d'une association d'insertion par le travail.

L'installation de auvents de protection sur les portes de l'ascenseur panoramique extérieur a aussi été effectuée sur les 4 niveaux.

Pour préparer l'arrivée de la fibre optique dans la

Maison des Entreprises, fin décembre 2018, l'espace dédié à la baie de brassage a été réaménagé dans le cadre de la mise en service de l'accès internet très haut débit (FTTO 100 Mbps) pour les services de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme, des entreprises hébergées en pépinière et de l'espace de Coworking «Ping Pong Cowork».

Une opération rendue possible grâce à une boucle fibre optique locale mise en place par la Communauté de communes en 2017 dans le centre-ville de Millau en partenariat avec la Ville de Millau.

Une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, confiée aux cabinets IMOKA & ADEQUATION, a été lancée fin 2018, pour accompagner la Communauté de communes dans son projet de repositionnement stratégique et de requalification des locaux de la Maison des Entreprises et de l'ensemble des services de Millau Grands Causses.

Couveuse d'entreprises

348
personnes
accueillies en
2018

8
sorties
positives



Pour mémoire, le dispositif couveuse d'entreprises permet d'accompagner les nouveaux entrepreneurs de façon sécurisée afin de développer des activités pérennes sur le territoire dans un cadre juridique adapté avec le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (C.A.P.E.).

Depuis 2009 la BGE en assure l'animation avec l'aide financière de la Communauté de communes.

En 2018, l'accompagnement de la Communauté d'un montant de 9 600 € a permis de financer 8 parcours.

En 2018, Initiative Aveyron, partenaire de la Communauté pour le développement et la création d'entreprises, a délivré 33 prêts d'honneur pour un montant global de 239 620 €.

Initiative Aveyron

Des prêts d'honneur qui ont cautionné auprès des banques, l'emprunt de 1 235 680 € transformés en suivant d'autant d'investissement sur le territoire.

La Communauté a quant à elle participé à hauteur de 12 269 € sur l'année.

FabLab

Pour compléter l'offre proposée par le FabLab, la Communauté de communes a procédé en 2018 à l'acquisition de diverses machines pour un montant de 29 667 € HT.

Depuis 2016, le FabLab est accueilli provisoirement dans des locaux rénovés de la Ville, situés au deuxième

étage du CREA dans l'attente de la rénovation du lieu et la création de l'espace «Silex».

L'animation du FabLab est assurée par l'association CREALAB, créée fin 2015.

Télétravail au Ping pong cowork

Nouvel outil d'accompagnement à la création d'entreprises, l'espace de coworking vient compléter l'offre de services de la Maison des Entreprises.

Le coworking fait partie de ces nouveaux outils qui proposent aux entreprises, porteurs de projet, travailleurs indépendants et télétravailleurs, des lieux partagés, mutualisés et conviviaux utilisables de manière ponctuelle et flexible. Ainsi, un bureau, une salle de réunion, un poste de travail informatique peuvent être réservés à l'heure ou à la journée et sans engagement.

Après la détection d'un projet privé nommé « Ping Pong Cowork », à proximité immédiate de la Maison des Entreprises, dans un bâtiment à rénover, la Communauté de communes a rapidement décidé d'accompagner cette initiative dès son démarrage.

Cette association s'est rapidement transformée en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) avec l'aide de la Communauté et le soutien technique de l'Union Régionale des SCOP Midi-Pyrénées sollicitée.



Développement territorial

Cette forme juridique a pour objectif d'associer autour d'un projet des acteurs salariés, des acteurs bénéficiaires (clients, usagers) et des contributeurs (associations, collectivités, bénévoles, etc.) pour produire des biens ou services d'intérêt collectif au profit d'un territoire.

Elle permet en particulier aux collectivités locales de participer au capital de la société en apportant toutes les garanties juridiques et financières.

La Communauté de communes a ainsi été sollicitée par les porteurs de projets pour participer au financement du projet « Ping Pong Cowork » à hauteur de 30 000 € ce qui lui a permis d'entrer au capital social pour un montant de 15 000 € (une collectivité publique ne pouvant détenir plus de 50 % des parts), les autres 15 000 € ayant été versés en compte courant associés.



Inauguration du Ping Pong Cowork le 31 mai 2018.

La STRUCTURATION DES FILIERES

La Communauté de communes veille à soutenir les opérations visant à promouvoir les actions structurant l'économie de son territoire, notamment celles en lien avec les filières emblématiques de Millau Grands Causses, comme le Cuir et les Savoir-faire d'excellence, les éco-activités, l'agriculture, les sports de pleine nature,...

Filière «Cuir & Savoir-Faire d'excellence»

Le Pôle Cuir

En 2018, le Pôle Cuir a organisé les rencontres des collectivités de Romans et Montbéliard pour tisser des partenariats autour de la formation. Il a aussi rencontré le Pôle Cuir de Graulhet pour partager leurs expériences et a maintenu son rythme de meetings inter-entreprises.

Partenariat avec l'association « Millau Art et Savoir-Faire »

La Communauté de communes et l'Office de Tourisme de Millau dans le cadre de la convention de partenariat 2016-2018 avec l'association « Millau Art & Savoir Faire » ont contribué à participer à la bonne tenue des actions d'animation tout au long de l'année.



10 000 €
d'aide de la
Communauté

Eco-activités : le GECO des Grands Causses a changé de nom !

Depuis sa création en 2013, ce groupement d'entreprises, le GECO des Grands Causses, a initié de nombreux projets collaboratifs, vertueux en matière environnementale.

En Novembre, le GECO Grands Causses est officiellement devenu Leader Aveyron, sixième leader territorial après Alès, Gard Rhodanien, Montpellier, Nîmes et Toulouse. Une reconnaissance inédite pour un territoire de notre taille !

Une vingtaine d'entreprises y sont adhérentes. Afin d'assurer la pérennité du groupement, de conforter les actions déjà engagées et de permettre le développement de nouvelles actions, la Communauté de communes a poursuivi son soutien auprès de l'Association à hauteur de 3 500 €.

leader
AVEYRON

Développement
territorial

Filière Agricole - Maraîchage Bio

Poursuite du partenariat avec « Le Jardin du Chayran »

Le soutien financier de la Communauté de communes au «Jardin du Chayran» formalisé par la signature d'une convention de partenariat 2017 – 2019, représente une aide financière de 30 000 €/an pour le volet fonctionnement.

En contrepartie, «Le Jardin du Chayran», s'est enga-

gé à assurer l'entretien et l'aménagement paysager du site qui a été mis à disposition par la Communauté.

44

personnes
accueillies

11

personnes
réinsérées

230

paniers
distribués



L'EMPLOI

emploi.stylemillau.fr

La Communauté de communes a adhéré à la plateforme emploi JobiJoba.fr le 20 septembre 2018.

Personnalisée aux couleurs du Style Millau, cette plateforme «emploi.stylemillau.fr», 100% digitale et 100% gratuite, vient faciliter la rencontre entre les entreprises locales et les candidats de toute la France.

Ce nouvel outil propose, par un système d'agrégation, l'ensemble des offres des sites dédiés à l'emploi comme Pôle emploi, Monster, Cadrem-emploi, Carrière-info, Apec, Direct emploi, Aveyronrecrute... mais aussi les offres directement déposées par les employeurs du territoire. Rien de plus simple, il suffit de créer son compte pour en profiter.

Cette plateforme propose ainsi toutes les offres d'emploi disponibles dans un rayon de 25 km autour de Millau et des Grands Causses.



15^{ème} forum de l'emploi saisonnier

Une opération qui se déroule en mars et qui vient répondre aux besoins des entreprises du Sud Aveyron en recherche de main d'œuvre pour la saison (période pouvant s'étendre d'avril à octobre).

200
OFFRES
d'emploi

35
ENTREPRISES
présentes

428
VISITEURS

Jeune chambre économique de Millau

La Jeune Chambre Economique de Millau est affiliée à la Jeune Chambre Economique Française.

Ce mouvement de jeunes citoyens (âgés de 18 à 40 ans) agit au cœur du territoire et contribue au bien être de la société par la mise en place de projets sociaux, économiques, environnementaux, culturels, ...

Son objectif principal est de former des jeunes à la prise de responsabilité. Pour cela, la JCE a été aidée

par la Communauté à hauteur de 3 500 €.



Jeune Chambre Economique
de Millau

Le Mouvement des Jeunes Citoyens Entrepreneurs

Le TOURISME, les sports de pleine nature ...

Pôle de pleine nature

Fin 2016 le Comité du Groupement d'Intérêt Public Massif Central a retenu la candidature de la Communauté pour ces projets « Pôle de pleine nature ».

Des actions comme le développement de l'itinérance et des pratiques douces, de la pêche dans le Millavois, une étude de faisabilité technique pour l'aménagement du site de Saint-Hilarin ... pourront ainsi voir le jour.

En 2018, c'est le dossier de la pêche dans le Millavois qui a été mis sur les rails.
D'un montant de 20 000 € HT, l'aménagement d'un « Parcours Famille » au cœur de Millau, pourra

bénéficier de subventions de 14 410 €. Une action pour favoriser la pratique de la pêche et permettre son accès aux personnes handicapées grâce au ponton « handi-pêche » labellisé « Tourisme et Handicap ».

Cet équipement situé en face de la plage de Gour de Bade, aura une forte visibilité...

En parallèle, une étude touristique pour l'aménagement global du site de Saint-Hilarin a aussi été menée par le bureau d'études ALLIANCES. Un projet d'aménagement qui a été présenté aux membres du conseil municipal de Rivière-sur-Tarn en décembre.

Un observatoire économique

Dans le cadre du pôle nature a aussi été signée une convention de partenariat entre la CCI Aveyron et l'Office de Tourisme de Millau Grands Causses, d'une part, et entre l'INU Champollion et l'Office de Tourisme, d'autre part.

Cette convention permettra la mise en place d'études d'impact économique, médiatique et social, de certains événementiels locaux liés aux sports de nature de plus de 500 participants.

En 2018, l'étude a porté sur les 100 km, le Festival des Templiers et l'Hivernale des Templiers.

Millau, porte d'entrée de la grande traversée

L'association IPAMAC a décidé de relancer la GTMC VTT pour relier Avallon (Nièvre) au Cap d'Agde (Hérault), en lien avec l'engouement des pratiquants pour les produits sportifs en itinérance.

La candidature de l'association IPAMAC a été retenue dans le cadre de l'Appel à projet « Soutien aux grandes itinérances du Massif Central », ce qui a permis la mise en place d'une liaison depuis Millau pour rejoindre le tracé à La Couvertorade en traversant le Larzac.



49 km et 1085 de D+ de Millau à la Couvertorade pour relier l'itinéraire classique de la GTMC.

Promotion & grands événements

Soutien aux événements

Millau Grands Causses apporte son soutien aux manifestations phares organisées sur le territoire de la Communauté, des rendez-vous avec le public local mais aussi extra local où l'attractivité du territoire sort ses plus beaux atours : Natural Games, Festival International de Pétanque, Festival des Templiers, Course du Viaduc de Millau...

2018 a été une année forte en événementiels nationaux, voire internationaux puisque le territoire a

131 K€

d'aides à l'événementiel

accueilli entre autres le Tour de France (ville départ de la 15e étape le 22 juillet), le Salon des Blogueurs et la Course Eiffage du Viaduc de Millau dont la Communauté de communes est devenue membre de l'association organisatrice.

Millau Sports Nature s'assure une bonne visibilité

Millau Grands Causses est identifié comme un terrain de jeu exceptionnel pour les pratiquants de sports de nature, pour le faire savoir et faire connaître le site dédié millau-sports-nature.fr, la Communauté était présente sur les événements suivants :

- Le Forest Trail (Lévignac - 31) le 3 février,
- Salon des Sports Nature (Montpellier - 34) du 9 au 11 février, en partenariat avec l'ADT,
- les 100 km (Millau -12) les 28 et 29 septembre,
- le Roc d'Azur (Fréjus - 83) du 10 au 14 octobre, en partenariat avec l'ADT,
- le Festival des Templiers (Millau -12) du 18 au 20 octobre.

Développement territorial



Tour de France

Dimanche 22 juillet 2018, à Millau, a eu lieu le départ de la 15^e étape du Tour de France 2018 (Millau - Carcassonne).

Une grande occasion qui s'est parfaitement inscrite dans la politique d'attractivité que mène le territoire.

Cet évènement a offert au territoire une vitrine internationale extraordinaire, d'autant plus que, pour la première fois en 2018, ASO, organisateur du Tour et France Télévision, ont diffusé l'ensemble des étapes à la télévision.

Cette démarche a aussi permis d'offrir aux habitants un événement festif hors du commun et de mettre en valeur leur fierté pour les atouts de notre patrimoine, de notre cadre de vie en pleine période touristique.



Course Eiffage du Viaduc de Millau en Aveyron

La 5^e édition s'est tenue le 27 mai. L'évènement est désormais porté par « Course Viaduc Millau Aveyron Organisation », association composée de la Communauté de communes, la société Holding Eiffage, la compagnie Eiffage du viaduc de Millau, le Département de l'Aveyron et la Ville de Millau.

8 935
participants

Les partenaires ont travaillé ensemble afin d'organiser et d'assurer la promotion de cette course et la valorisation de l'attractivité du territoire. Une vingtaine d'animations ont été organisées dans la ville la veille de la course (+ 6 groupes de musique sur le parcours le jour J). Celles-ci ont rencontré un véritable engouement chez les commerçants et les Millavois. La partie « technique » (départ, arrivée, ravitaillements, sécurité) est gérée par la SAS Ecotrail Organisation, désignée au terme d'une procédure d'appel d'offres.

Lors de l'édition 2018, pas moins de 11 000 personnes se sont inscrites à la course, venues de toute la France et de l'étranger.



L'Espace Trail sur TF1

« Les Grands Causses, La diversité de ses reliefs et de ses paysages séduit les coureurs : des montées qui font souffrir, des plateaux qui permettent d'augmenter la foulée... Ces parcours se révèlent très techniques mais permettent également de profiter des paysages uniques du Larzac » voici les mots de Anne-Claire Coudray, journaliste de TF1.

Chaîne qui nous a fait l'honneur de réaliser un sujet diffusé dans le journal télévisé de 13h du 06/10/2018.

Une belle reconnaissance pour l'Espace trail Millau Grands Causses qu'a mis en place la Communauté de communes en 2013. Elle a créé 19 parcours de trail balisés, sur 280 kilomètres de sentiers.

Sites de pratique et équipements

Escalade

Un partenariat avec l'IUT Champollion a été mis en place un projet tutoré pour un groupe d'étudiants. Ce projet a été réalisé avec un encadrement pédagogique universitaire d'une part et professionnel d'autre part dispensé par la Communauté.

Ce groupe d'étudiants a ainsi étudié le mode de gestion et d'entretien des sites communautaires, proposé des améliorations et de nouveaux aménagements, notamment pour la remise à plat des sites de la commune du Rozier.



Suivi qualité des sentiers de randonnée

Plusieurs sentiers de randonnées ont été restaurés, soit dans le cadre du partenariat avec Los Adralhans, soit par des entreprises.

Ainsi, en 2018, l'Entreprise LAUZE & PAYSAGE a procédé à la reconstruction d'un mur en pierres

sèches en contrebas du château de Saint-Marcellin (commune de Mostuéjols), sur 18 m afin de conforter la solidité du chemin et permettre une évolution des visiteurs dans des conditions optimales.

Soutien à la filière sports de nature

Un accompagnement de choix

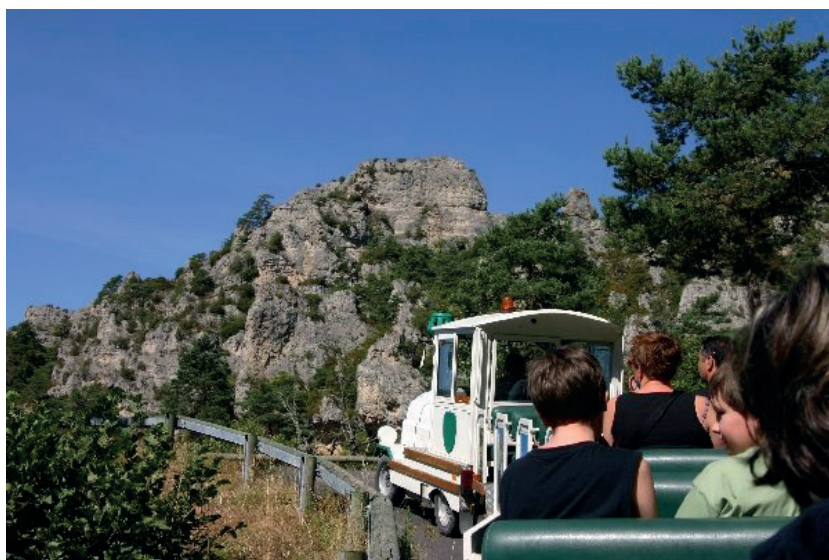
Grâce à l'appui de l'Adefpat, pour l'« accompagnement des porteurs de projets dans le domaine du tourisme et des sports de nature », 4 porteurs de projets ont pu suivre en 2018 des séances collectives sur le plan d'affaires et le modèle économique, ainsi que des séances individuelles sur l'état des lieux de leur projet, l'étude de marché et la stratégie de démarrage de l'activité.

Ils ont pu aussi entrer en contact avec les membres du Groupe d'Appui au Projet, constitué par les institutions du territoire, pour travailler plus précisément sur leurs projets respectifs.



Le Conseil d'Administration de l'ADEFPAT a aussi retenu le dossier « Formation accompagnement d'un groupe partenarial à la co-élaboration d'un projet de site pour Montpellier-le-Vieux » en octobre 2018.

La SA Aven Armand - Montpellier-le-Vieux a souhaité se faire aider pour mener une réflexion stratégique sur le devenir du site de Montpellier-le-Vieux, en lien avec les acteurs locaux.



Chenilles processionnaires

Devant l'ampleur de la défoliation et de l'impact sanitaire pour les populations, une cellule de crise a été mise en place sous la présidence de M. le Sous-préfet, et co-portée par le Parc naturel régional des Grands Causses et la Communauté de communes Millau Grands Causses. Des réunions ont été organisées tous les 15 jours pendant plus de 6 mois. Le choix a alors été fait de procéder à des traitements par turbine.

Une formation certiphyto a été organisée dès le mois de juillet pour les agents municipaux volontaires pour intervenir sur le terrain à l'automne. La Communauté de communes a financé cette formation pour les communes

... et le patrimoine



2 Grands sites Occitanie

La Commission permanente de la Région Occitanie, réunie le 13 avril 2018, a retenu la candidature du « **Grand Site Occitanie Millau - Roquefort - Sylvanès** » parmi les Grands Sites Occitanie.

Ce Grand Site comprend 3 cœurs emblématiques que sont Millau et le Viaduc de Millau, Roquefort-sur-Soulzon (périmètre de l'AOP), Sylvanès et le « Centre Culturel de Rencontre ». 3 cœurs qui intègrent des lieux de visites majeurs comme le musée de Millau en lien avec le Site archéologique de la Graufesenque et les 5 sites templiers et hospitaliers du Larzac.

Leur zone d'influence est délimitée par les 4 Communes de communes d'origine :

- Millau Grands Causses ;
- Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons ;
- Larzac et Vallées ;
- Monts Rance et Rougier.

Auxquels s'ajoute

L'objectif spécifique à Millau - Viaduc de Millau était de passer « d'un pôle de services à un pôle attractif » :

Millau Grands Causses est également partie prenante de la démarche « **Grands Sites Occitanie des Gorges du Tarn** » qui a été retenue fin 2017.

En effet, 10 % du périmètre de ce Grand Site Occitanie concerne le territoire de Millau Grands Causses.

Ce dispositif Grand Site Occitanie permettra d'obtenir des moyens pour concrétiser des actions répondant aux objectifs, cette fois, d'une labellisation nationale, celle de Grand Site de France : qualification et désaisonnalisation de l'offre touristique mais aussi d'une autre affirmation du positionnement en matière de tourisme durable, à travers les cinq grands axes du programme d'actions 2018/2021 :

- préservation de la qualité paysagère et gestion de la fréquentation touristique,
- amélioration et développement de l'offre de découverte et de médiation patrimoniale,
- amélioration de la visibilité, de la digitalisation et de la commercialisation de l'offre touristique,
- structuration et qualification des filières professionnelles tourisme et sports nature,
- consolidation et animation de la gouvernance du Grand Site.

«**Millau dans 10 ans, une destination patrimoniale et culturelle de séjour**».

Pour y parvenir la stratégie repose sur 5 actions essentielles pour le territoire :

- capitaliser sur les sports de nature par la structuration d'une véritable filière économique des sports de nature : Millau point d'ancrage et vitrine des événementiels,
- constituer une offre patrimoniale et culturelle lisible, visible autour des sites archéologiques de la Graufesenque et de la Granède dans le cadre d'un Projet scientifique et culturel (PSC) du Musée de Millau et des Grands Causses avec l'insertion dans le réseau de la romanité avec les sites antiques de la Région,
- augmenter la réappropriation de l'histoire de la Ville par les habitants (esprit et valeurs de la marque Style Millau, ambassadeurs et passeurs du territoire),
- investir dans la qualité et la qualification de l'espace public,
- valoriser savoir-faire et technicité.



Grand Site de France

Suite à la réforme territoriale de 2015, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) comprenant la moitié au moins des communes situées en zone de montagne, doivent fusionner pour rassembler au minimum 5000 habitants.

La Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes a donc été créée le 1er janvier 2017, suite à la fusion des Communautés de Communes «Florac - Sud Lozère», «des Gorges du Tarn et des Grands Causses» et «de la Vallée de la Jonte».

Le transfert des compétences dans cette nouvelle structure a entraîné la dissolution du Syndicat Mixte du Grand Site des Gorges du Tarn et de la Jonte.

La démarche « **Grand Site de France en projet des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses** » a, par conséquent, été reprise par la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes au 1er janvier 2018, désormais pleinement compétente en matière de tourisme.

Le label « Grand Site de France » peut être attribué à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site répondant aux principes du développement durable.

Le périmètre du Grand Site de France en projet concerne les trois communautés de communes suivantes :

- la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes (70 % du périmètre),
- la Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn (20 % du périmètre),
- la Communauté de communes de Millau Grands Causses (10 % du périmètre).

Ensemble elles ont convenu de poursuivre conjointement le projet de labellisation par le biais d'une convention de partenariat pour définir la nouvelle gouvernance et la clé de répartition pour les investissements nécessaires.

La mise en œuvre d'une telle démarche a demandé de redéfinir l'intérêt communautaire de la compétence « mise en valeur de l'environnement ».

Millau Grands Causses devient ainsi compétente en matière de « Pilotage, animation et suivi de l'Opération Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses en partenariat avec les communautés de communes couvrant le périmètre », à savoir Mostuéjols, le Rozier, Peyreleau et Veyreau.

Conservation du patrimoine bâti

Caves à fleurines de Compeyre

La définition d'une stratégie globale de valorisation des caves à fleurines de Compeyre a été confiée au Groupement d'entreprises ESPITALIE CONSULTANTS, pour un montant de 24 500 € HT, afin de proposer un produit touristique, économique et culturel (commercialisable).

Un circuit de visite des caves offrant un espace de dégustation/vente a été défini. Ce scénario a été développé en précisant les aménagements nécessaires, l'estimatif financier et la définition du modèle économique.

265 100 € HT, seront nécessaires pour continuer d'aménager et de valoriser des caves (38%), mettre en place une scénographie (40%) et créer des toilettes (22%).

Moulin du Tournal

Après des travaux de restauration du bâti inaugurés en 2017 à la demande de la commune de Creissels qui souhaite réhabiliter le mécanisme, la Communauté a procédé à des investigations pour étudier la question de la mise en tourisme du Tournal par des animations et/ou des démonstrations.

Des contacts ont été pris avec 2 couteliers, ainsi qu'avec le CPIE du Rouergue.

Un éco-compteur a été installé au mois de juillet pour comptabiliser 5 251 visiteurs (juillet/décembre)

Roquesaltes

Dans le cadre du suivi de la colonie de vautours moines caussenarde, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) - antenne des Grands Causses, a aménagé une placette d'alimentation (dépôt de boucherie) sur l'Espace Naturel Sensible de Roquesaltes.

Ce projet vise à devenir une ressource alimentaire additionnelle ciblée pour les rapaces, à améliorer leur succès de reproduction et de recolonisation et surtout à obtenir des éléments permettant une étude démographique des vautours.

Une convention entre la Communauté et la LPO a été signée afin de préciser les modalités de gestion et d'utilisation de cet équipement, ainsi que les obligations et responsabilités de chacun des signataires.

La ferme de Roquesaltes est un site remarquable inscrit au patrimoine de l'UNESCO, propriété de la Communauté depuis plusieurs années. Des travaux y ont été réalisés comme la reprise de la toiture. Il convient désormais de donner une destination au site liée au pastoralisme et qui implique nécessairement l'installation de commodités.

A cet effet, une étude pour le raccordement en eau potable et en électricité de la ferme a été financée par le SIEDA. Le coût des travaux de raccordement a été estimé à près de 350 000 €, un coût réductible à ce stade.

Chateau de Peyrelade

La DRAC a demandé à la Communauté de réaliser une étude architecturale, archéologique et sanitaire du bâti. Cette étude a été menée en 2018, sous la direction de l'architecte FIORE.

Cette étude a mis en évidence la présence possible, sur les sols impactés par le déplacement du chemin, de vestiges d'un barry (abordé dans les textes d'archives sans localisation précise).

Contrairement aux échanges entre la DRAC et la Communauté, qui datent de 2016, la DRAC a demandé de réaliser un diagnostic archéologique sur les parties concernées bloquant ainsi l'avancée des travaux de terrassement.

En attendant l'ensemble des projecteurs défectueux ont été remplacés par 20 projecteurs à LED puissants (sodium haute pression 400 W), résistant aux fortes températures et aux rayons UV. Ils ont été mis en place par l'entreprise BOUSSELIER, pour un montant de 13 000 € HT.



L'association Culturelle d'Arts et de Loisirs de Peyrelade (ACALP) a pour but la gestion, l'animation et la promotion du patrimoine de la commune de Rivière-sur-Tarn.

La Communauté de Communes Millau Grands Causses a confié à l'ACALP, par l'intermédiaire d'une délégation de service public, la gestion et l'exploitation du site du château de Peyrelade.

Total visiteurs : 16817 soit une baisse de 7 % par rapport à 2017

Total entrées payantes : 14547 (baisse de 9%), recettes: 72081€ (baisse de 2,5%).

Le positionnement « familles » avec l'application de visite et le nouveau dépliant est toujours plutôt efficace avec 1118 Pass famille vendus, et 1430 en 2017.

L'application de visites « Anne Mésia » a été téléchargée près de 900 fois, ce qui signifie que plus de la moitié des familles l'ont téléchargée.

L'Office de Tourisme MILLAU GRANDS CAUSSES

Une première année complète suite à la reconfiguration des locaux du bureau d'information touristique de Millau. Une réussite pour répondre au mieux aux nouveaux modes de consommation du tourisme et aux nouvelles attentes de la génération Y : carte interactive et tactile, îlots d'accueil équipés de doubles écrans, logiciel de mise en panier et d'envoi dématérialisée de l'offre personnalisée, affichage dynamique et bornes tactiles, boutique, billetterie spectacles, comptoir réservation-vente d'activités et d'hébergements...

Accueil – Boutique - Qualité

Bureau d'information de Millau ouvert 339 jours

71 581 personnes ont visité l'office de tourisme. C'est l'effet nouvel OT ! Nouvelle façon mobile de travailler de tout le personnel d'accueil, nouvelle configuration des locaux. Le personnel s'est approprié les outils et l'espace : le conseil éclairé et personnalisé ainsi que la vente au comptoir sont optimum !



BIT de Rivière / Tarn
ouvert 184 jours

BIT du Rozier
ouvert 146 jours

6555

personnes accueillies

8376

personnes accueillies

Nouveauté 2018

L'Equipe a écrit les textes d'un **Guide complet sur la Destination**. Un véritable recueil d'expériences, bons plans, astuces des locaux, coups de cœur et avec une devise : Tester Vivre Partager #stylemillau ...

Il est le complément idéal à la nouvelle carte Loisirs Nature (NEW2018) et facilite le séjour de nos visiteurs...Un conseil en séjour maxi format de poche au prix mini de 2 €.

Ce guide facilitateur de séjour est arrivé dans les bacs et chez les pros en Avril.

3009 guides ont été vendus en boutique des 3 points d'accueil pour un montant de 6018 €.

817 guides ont été vendus par les pros qui avaient signé une convention de dépôt vente.

Les nouveaux locaux permettent de mettre en valeur les conseils des experts du territoire et mieux vendre la destination et les prestataires conventionnés

« APN-HEBERGEURS – SITES DE VISITES » par le biais des réservations au comptoir : 58700 € de CA

La Boutique se développe et son CA aussi :

26 000€ de CA- 100 références produits.

Billetterie spectacles : 1466 places vendues pour un

CA de 35063 €



Développement territorial

Communication et Promotion

#WAT18

Du 22 au 26 avril 2018, l'Office de Tourisme Millau Grands Causses et l'ADT de l'Aveyron ont organisé à Millau le 5ème Salon des Blogueurs de Voyages.

Près de 250 blogueurs francophones ont été accueilli.

20 conférences, rendez-vous pros avec plus d'une centaine de destinations françaises, temps d'échanges autour des métiers d'influenceurs et des médias digitaux... mais aussi des « blog trips » (ou voyage de blogueurs !) à la découverte de notre belle destination et de ses atouts touristiques : activités de pleine nature, patrimoine, animations, savoir-faire, gastronomie...

Une occasion unique de promotion de Millau Grands Causses et de l'Aveyron auprès de ces influenceurs du voyage et du web.



A l'international

Parmi le « Cluster Tourisme et Culture » d'Atout France (ex Maison de la France), on compte une soixantaine de sites culturels et patrimoniaux d'exception parmi lequel l'Office de Tourisme Millau Grands Causses pour « son » célèbre Viaduc de Millau.

Grâce à ce partenariat, Millau Grands Causses est présent sur la scène touristique internationale au travers d'actions menées par son office de tourisme : workshop (tours opérateurs et médias) en Espagne, accueil d'influenceurs européens...

L'Office de Tourisme Millau Grands Causses participe au projet artistique France eMotion – Le voyage animé.

Une exposition itinérante présentant 35 sites culturels français (dont le Viaduc de Millau) sous une facette originale, 35 œuvres photographiques et graphiques inédites prenant vie grâce à la réalité augmentée. Objectif : susciter chez les spectateurs du monde entier curiosité et envie de découvrir toute la richesse du patrimoine français !

Inaugurée à Paris, l'exposition parcourra le monde jusqu'en 2020.

Animation

Fidèle à sa politique d'animations, l'Office de Tourisme n'a de cesse de faire évoluer toujours plus le contenu de ses manifestations autour d'une valorisation active du patrimoine naturel et culturel de son territoire. Au fil des ans, les demandes évoluent et les tendances s'affinent... Désormais, les visites expérientielles sont au cœur de nos propositions d'animations. Elles permettent une immersion « vraie » au cœur des savoir faire locaux et des sites préservés de notre patrimoine d'exception. Elles représentent une véritable vitrine de ce que le territoire offre de meilleur avec comme credo, les notions de sensibilisation et de respect de l'environnement naturel et humain et le partage de moments forts d'émotions, de convivialité et d'authenticité, à l'image de la qualité de vie locale qui nous caractérise.

En 2018, nous avons pu constater un succès certain pour les nouvelles visites guidées proposées dans le cadre du label VILLE D'ART & D'HISTOIRE, avec 603 visiteurs payants, contre 362 en 2017.

A noter aussi une progression du festival des Sites et des Sons qui entre dans sa 9ème année, avec 2129 spectateurs au total et un nouveau record de participation pour le festival 100% made in Office de tourisme (2100 personnes en 2017).

L'Office de Tourisme est également organisateur du festival jeune public « Mio Niño » et propose chaque semaine en saison, plusieurs animations pédagogiques en direction des enfants. Il est également un partenaire historique des marchés nocturnes de producteurs fermiers et co-organise avec eux la Grande Foire d'automne.

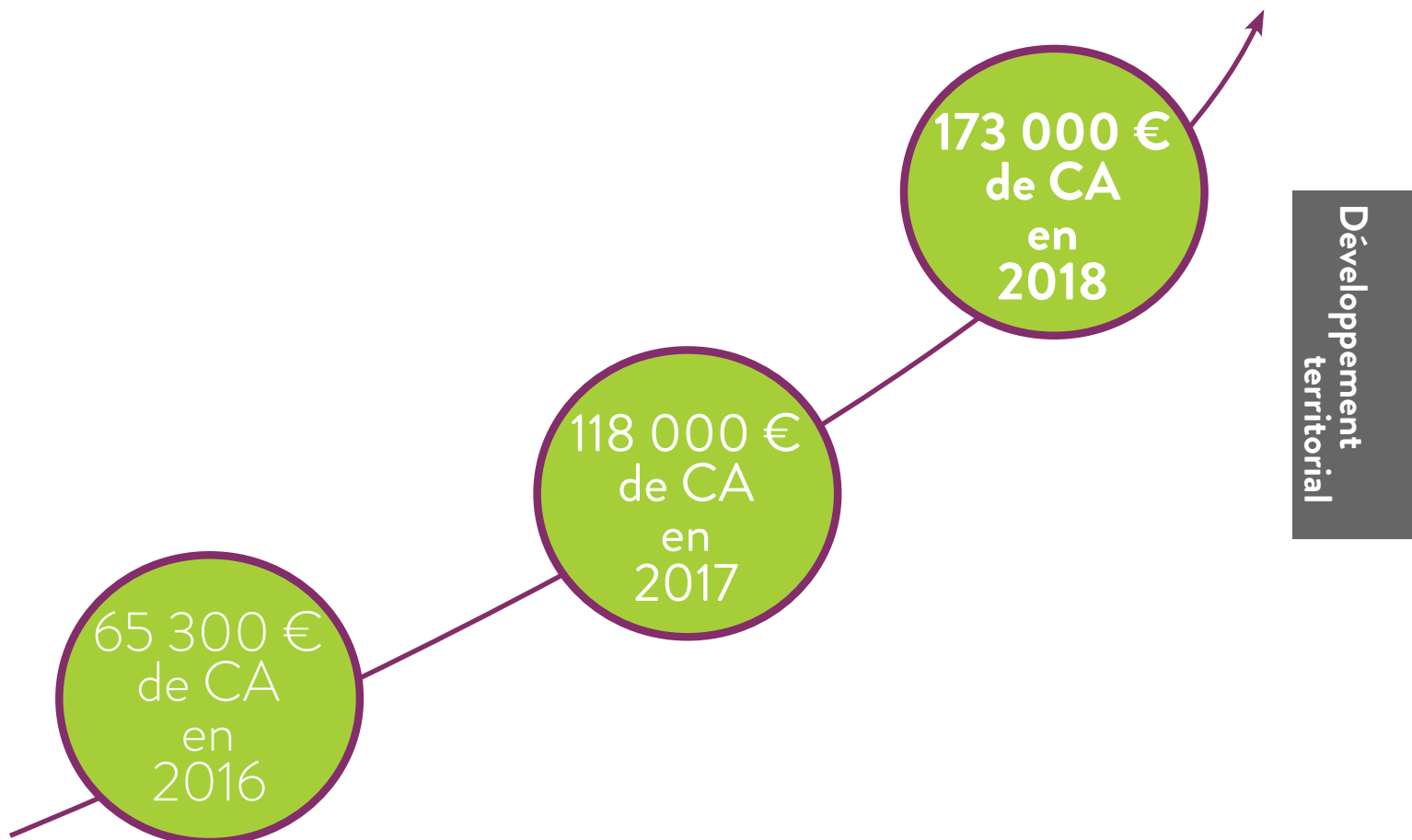
Au total, l'Office de tourisme a organisé en direct 49 spectacles & 142 départs en visites guidées, excursions ou randonnées accompagnées entre le 1er Avril et le 1er novembre.



L'office de tourisme apporte aussi son soutien financier aux autres marchés de producteurs d'Aguessac, de Potensac et de Mostuéjols, ainsi qu'aux animations médiévales du château de Peyrelade. Il intervient aussi, financièrement ou en appui technique sur des manifestations culturelles ou sportives. Enfin, il organise et coordonne les expositions qui se tiennent dans l'église troglodytique de Peyre.

Commercialisation

Une fois de plus, un bilan très positif pour le pôle commercialisation comme le montre l'évolution du chiffre d'affaires par rapport aux années précédentes



Un total de 65 groupes accueillis



Une taxe séjour de 226 718€ contre 20 8610 € en 2018

**TRAVAUX
&
INFRASTRUCTURES**

VOIRIES

Voirie communautaire

2,2 Km

routes revêtues

L'état des voiries d'intérêt communautaire globalement satisfaisant a toutefois nécessité quelques interventions.

La route reliant Sérals au plateau du Larzac via Saint Geniez de Bertrand y compris la traversée de St Geniez de Bertrand a été traitée.

Des purges ont également été réalisées avec une reconstitution d'un corps de chaussée fondé sur un sol sain et porteur à la ferme de Labro (St Georges), sur la route de Saint Martin (Creissels) au-dessus du stade et sur le parc d'activité Raujolles St Martin (Creissels), de juillet à août.

75 363 € HT

17 ouvrages diagnostiqués

Dans le cadre de la gestion des voiries d'intérêt communautaire, la Communauté a réalisé un diagnostic de l'ensemble des ouvrages d'art situés sur ces routes qui laisse apparaître un bon état global. Seulement quelques travaux d'entretien ont été réalisés selon un programme pluriannuel.

Travaux &
infrastructures

Voirie départementale

Dans le cadre du plan pluriannuel d'aménagement en traverse des routes départementales défini entre le Département de l'Aveyron et la Communauté de Communes, les opérations suivantes ont été traitées :

RD 124 en traverse de Saint-André de Vézines

815 m³
de terre déplacés

40 T
d'enrobé
coloré

1 332 m²
d'aménagement
paysager

Inaugurée le 22 juin 2018 en présence de représentants élus de tous les financeurs, cette opération a donné lieu à un groupement de commande entre la Communauté et la Commune de Saint André de Vézines.

Une partie du marché étant sous maîtrise d'ouvrage directe de la Commune (environ 125 000 € HT) et le reste sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté.

Cette maîtrise d'ouvrage communautaire, d'un montant de 201 509.22 € HT (dont 90 300 € de la Communauté), a fait l'objet d'une convention financière entre la Commune, le Département et la Communauté d'une part, et d'une aide de la Région Occitanie d'autre part.



Amélioration de la bretelle d'accès de la route de Millau Plage

Réceptionné le 26 juin 2018, ce chantier qui a débuté mi avril a fait l'objet d'une convention financière entre les différents partenaires, Département, Ville de Millau et Communauté. La Communauté ayant participé à hauteur de 52.8%.

41 412 € HT
total travaux

21 000 € HT
participation Communauté



2 nouveaux aménagements de RD couplés à des opérations cœur de village, dans les tuyaux !

Compeyre

L'aménagement de la RD 547 en traverse de **Compeyre** a été couplée à une opération « Cœur de eVillage ».

De ce fait une convention de groupement de commande a été signée en 2017 entre les deux collectivités afin de mieux coordonner les études et les travaux.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue en octobre 2018 suite à la consultation lancée au cours de l'été.

Une première réunion, le 4 décembre, en présence des différentes parties, a permis de lancer les études de maîtrise d'œuvre et d'appréhender la nécessaire coordination avec les travaux que le SIVOM Tarn et Lumensonesque doit réaliser au préalable sur les différents réseaux.

Parallèlement, une prestation de lever topographique a été confiée, après consultation, à un cabinet de géomètre pour une remise du dossier mi-janvier 2019.

Un premier rendu est prévu premier trimestre 2019.

Fontaneilles (Rivière-sur-Tarn)

Le projet consiste en l'aménagement en traverse de la RD 190 du **village de Fontaneilles** et d'une opération concomitante de cœur de village.

Un groupement de commande entre la Communauté et la Commune a été créé afin de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre commune pour les deux chantiers.

La consultation pour la maîtrise d'œuvre s'est déroulée au cours de l'été 2018 pour retenir une équipe début novembre.

Un lever topographique a été réalisé afin de pouvoir démarrer les études d'exécution.

Le projet global devrait être finalisé en 2019, ce qui permettra un découpage en tranches de travaux fonctionnelles et une programmation budgétaire adaptée.



Tourne à gauche Aguessac

Dans le cadre de la construction du groupe scolaire intercommunal à Aguessac, et afin de sécuriser les manœuvres des usagers, il est apparu nécessaire d'aménager un carrefour de type « tourne à gauche » au débouché de la voie communale desservant ce futur établissement scolaire sur la RD 809.

Un avant-projet ayant été présenté en novembre 2018, ce chantier sera réalisé en 2019 sous maîtrise d'ouvrage départementale et fera l'objet d'un conventionnement entre la Commune d'Aguessac, le Département de l'Aveyron et la communauté.

Le plan de financement sera finalisé dès que les résultats de l'appel d'offre seront connus.

Maîtrise d'ouvrage déléguée

Maison des activités de Veyreau

Les marchés de travaux ont été attribués le 12 avril 2018 pour un démarrage prévu le 14 mai sur une durée prévisionnelle de 9 mois.

Le chantier a ainsi démarré par les opérations de terrassements généraux puis de fondations. Les élévations des voiles béton banché ont été exécutées en juillet et septembre. La pose de la charpente métallique s'est enchaînée et la couverture en bacs acier a démarré dès le mois d'octobre.

Le cloisonnement intérieur, l'équipement en électricité et plomberie et les travaux de finitions en carrelages et peintures ont été réalisés en suivant de novembre à février 2019.

Ce bâtiment d'un montant de 490 000 € HT a été financé par l'Etat, la Région, le Département et la Commune de Veyreau.



Ecole intercommunale d'Aguessac

Les Communes d'Aguessac, Paulhe et Compeyre se sont regroupées avec la commune de Verrières pour constituer un SIVU leur permettant de construire un nouveau groupe scolaire intercommunal sur la commune d'Aguessac.

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la Communauté de Communes de Millau Grands Causses en juillet 2017.

L'opération consistera en la construction d'un bâtiment de 1000 m² et l'aménagement d'espaces exté-

rieurs (espaces de récréation, stationnement) sur 1 435 m² situés à l'entrée nord du village en bordure de la RD 809.

Le programme prévoit la construction de 2 classes en école maternelle, 4 classes en école élémentaire, pour un total de 162 élèves. Il prévoit aussi la création d'une salle de motricité, de restauration scolaire et d'une cuisine. Les salles à manger seront aménagées pour recevoir des activités d'éveil en dehors des heures des repas.

L'opération se déroule dans le cadre d'une démarche BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) Occitanie (niveau Argent minimum) et répond aux critères de l'appel à projets régional Bâtiments NoWATT en Occitanie.

A l'issue de la procédure de sélection du maître d'œuvre, lancé début 2018, l'équipe de l'Atelier Méditerranéen a été retenue.

Les études ont été lancées en septembre 2018, ce qui a conduit à la production de l'APS en novembre 2018 et l'APD est quant à lui prévu en janvier 2019, en étroite concertation avec les élus du SIVU scolaire et les futurs utilisateurs, enseignants, élèves, parents et personnel communal.



Site du Roubelier

D'importants travaux de collecte et de séparation des eaux réalisés en 2017, ont permis d'isoler les lixiviats (eaux d'écoulement issues du massif), de les capter et de les canaliser vers un bassin de stockage de plus grande capacité (jusqu'à 850 m³). Les eaux de ruissellement interne ont elles aussi été contrôlées en continu en 2018 par des sondes avant rejet dans le milieu naturel.

Début 2018, les derniers travaux, fortement retardés par les intempéries ont pu être achevés avec la mise en place d'*inclinomètres**.

Le site a connu un niveau de pluviométrie exceptionnellement élevé au premier semestre 2018, ce qui a provoqué une production anormalement élevée de lixiviats.

Pour les traiter, l'*évapoconcentrateur** en place, bien vieillissant et d'une capacité limitée (de l'ordre de 3m³/jour), s'est avéré insuffisant.

Des mesures alternatives ont alors été rapidement mises en place pour les évacuer. Une évacuation des

lixiviats bruts, de mars à mai 2018, vers un centre de traitement agréé a permis d'évacuer 2 090 m³ pour un montant de 125 123.95 € HT.

Un traitement in situ des lixiviats par le procédé de l'*osmose inverse** s'est ensuite déroulée en juin et juillet 2018. Il a permis de traiter 3 197 m³ de lixiviats (eau de pluie ayant traversé le massif) pour un montant de 99 566.17 € HT.

Pour éviter d'avoir recours à ces filières de traitement trop coûteuses, la Communauté a retenu en septembre une assistance à maîtrise d'ouvrage* d'un montant de 81 370 € HT pour la réalisation d'études, d'analyse des besoins, d'accompagnement au choix de la meilleure solution et suivi des premières années d'exploitation.



*1 inclinomètre : dispositifs statiques qui mesure et quantifie les éventuels mouvements du massif de déchets

*2 évapoconcentrateur : système d'évaporation qui permet de diviser une solution aqueuse chargée en sels minéraux en une solution plus concentrée (le concentrât) et une solution épurée (le distillat)

*3 système mobile d'ultrafiltration sous pression qui permet de retenir les matières en suspensions (sels etc...) et les isoler dans une solution appelée concentrats



En attendant les résultats et une avancée suffisante de cette AMO (Pendant la phase transitoire d'attente d'une nouvelle installation), un accord cadre* a été mis en place dès le mois de juillet, pour s'assurer d'un niveau de dépenses acceptables pour le traitement de ces lixiviats pas le procédé d'osmose inverse. De 130 000 € HT la première année et 65 000 € HT par an, les années suivantes.

C'est dans le cadre de ce marché, qu'une troisième intervention réalisée en novembre/décembre 2018, a permis de traiter 1 115 m³ supplémentaires pour un montant de 51 802.95 € HT.

6 402 m³
de lixiviats
évacués ou traités.

*Un accord-cadre est un accord conclu entre deux parties ou plus, ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés à passer au cours d'une période donnée, notamment en ce qui concerne les prix et les quantités envisagées

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROJET PHARE

Le futur complexe sportif

La réalisation de ce projet d'envergure alliant complexe aquatique et salle d'escalade a été prévue sous la forme d'un marché global de performance avec dialogue compétitif, regroupant la conception, la réalisation des travaux puis la maintenance des installations avec engagement de l'exploration et de la performance.

Pour ce faire, le programme définitif de l'opération a été élaboré durant le premier semestre 2018 avec un profil environnemental HQE Très Performant sur les cibles suivantes :

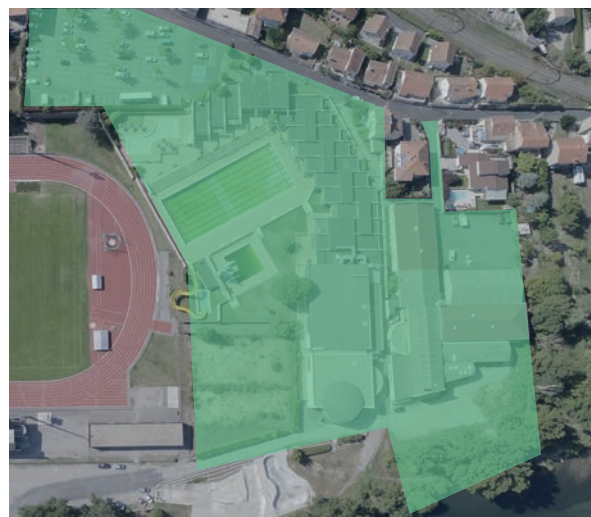
- relation bâtiment avec son environnement immédiat
- gestion de l'énergie
- gestion de l'eau
- gestion de la maintenance
- confort hygrothermique.

L'avis d'appel à candidatures a été lancé en août 2018, grâce auquel quatre candidats, groupements de concepteurs et d'entreprises de construction et de

maintenance admis à concourir, ont été retenus en octobre 2018.

Le dossier de consultation avec le programme définitif sera envoyé début janvier 2019 à ces quatre candidats.

Le choix final est quant à lui prévu fin 2019 à l'issue de la procédure complète : remise d'offres initiales, dialogue compétitif puis remise d'offres finales.



SÉCURITÉ ET SECOURS

Dans le cadre de la départementalisation du Centre de Secours, la Communauté prend en charge le financement du fonctionnement de la structure comme la rémunération des sapeurs pompiers professionnels, les vacations des sapeurs-pompiers volontaires figées au niveau 1996, le casernement avec une participation figée au niveau 2000.

La participation versée au SDIS pour 2018 s'est montée à 1 692 527 €*.

* Soit la contribution par habitant, la plus élevée du département

COMPETENCES ET POLES

largissement du champ de compétences

Par une délibération du 15 novembre 2017, le conseil de la Communauté a procédé à une modification de ses statuts pour prendre la compétence « **enseignement supérieur, formation et qualification** » en l'intégrant dans le groupe « compétence facultative », avec effet au **1er janvier 2018**.

Au regard des actions menées les premiers mois de l'année et pour plus de visibilité, le conseil de la Communauté a délibéré en septembre, pour prendre la nouvelle compétence de manière pleine et entière. Pour ce faire, la Ville de Millau a procédé à un transfert de charge auprès de la Communauté.

La Communauté passant ainsi de coordinatrice à véritable gestionnaire de l'enseignement et de la formation sur son territoire.

Les statuts ont ainsi de nouveau été modifiés et prisent aujourd'hui : « Dans le cadre des orientations et schémas régionaux, des besoins des acteurs socio-économiques du territoire et dans une approche partenariale et partagée à l'échelle du **Campus Sud Aveyron**, la Communauté s'engage sur différents points tels que la politique territoriale de l'enseignement supérieur et de la formation,



la coordination au plan local de la stratégie globale et des acteurs, la contribution au développement et à l'adaptation de l'offre de formation et des qualifications sur le territoire, contribution au développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le respect des dispositions réglementaires et législatives en vigueur

Elle prévoit aussi que tout ou partie de la compétence pourra être déléguée à une structure de gestion idoine regroupant tous les partenaires pour continuer de maintenir un certain niveau de coordination globale sur l'ensemble du territoire.

es services

5 nouveaux agents ont été recrutés en 2018 :

- Un chargé de mission au pôle développement territorial et attractivité pour soutenir le service développement économique,
- Une assistante au pôle aménagement et cadre de vie à temps incomplet (80%), affectée au service transport, suite au transfert par la Région de la compétence transport scolaire à la Communauté,
- Une assistante au service RH (0.5 ETP) et un agent comptable au service finances,
- Un responsable du site de collecte des ordures ménagères en lien avec l'ouverture du centre technique de collecte.

Les effectifs de la Communauté de Communes s'élèvent ainsi au 31 décembre 2018 à 62 personnes.



Administration
générale

Nouveau régime indemnitaire

Par une délibération du 13 décembre 2017, le conseil de la Communauté a approuvé la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Le **RIFSEEP** a pour vocation de s'appliquer à tous les agents, de remplacer toutes les primes et indemnités sauf celles limitativement énumérées par décret, sans perte de rémunération, d'être mis en œuvre dans un délai raisonnable et en fonction des éléments de cadrage des arrêtés.

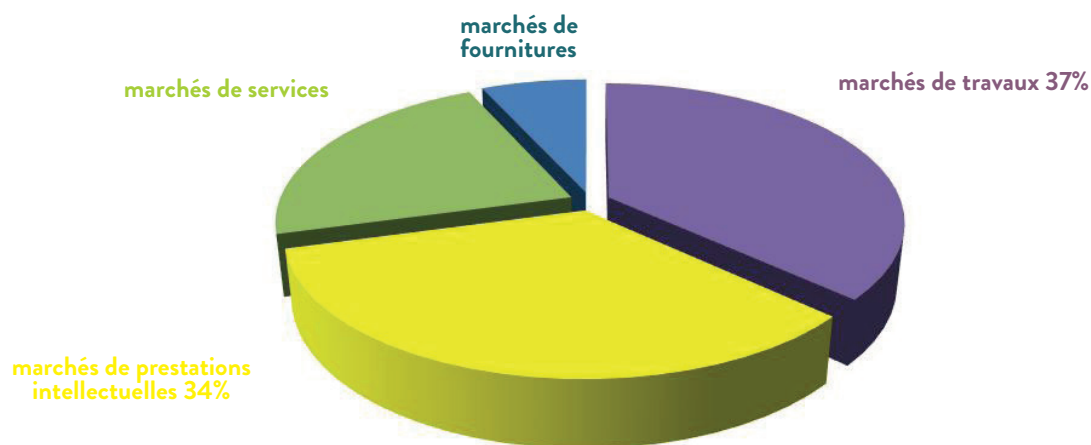
Il est composé de l'**IFSE** (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) qui est une part fixe déterminée en appréciant la place au sein de l'organigramme et les spécificités de la fiche de poste ; et du **CIA** (complément indemnitaire annuel), part facultative et variable, fixée au regard des critères d'évaluation établis pour l'entretien professionnel (objectifs individuels et collectifs et manière de servir).

En 2018, une enveloppe de 30 000 € a été affectée au financement du CIA.

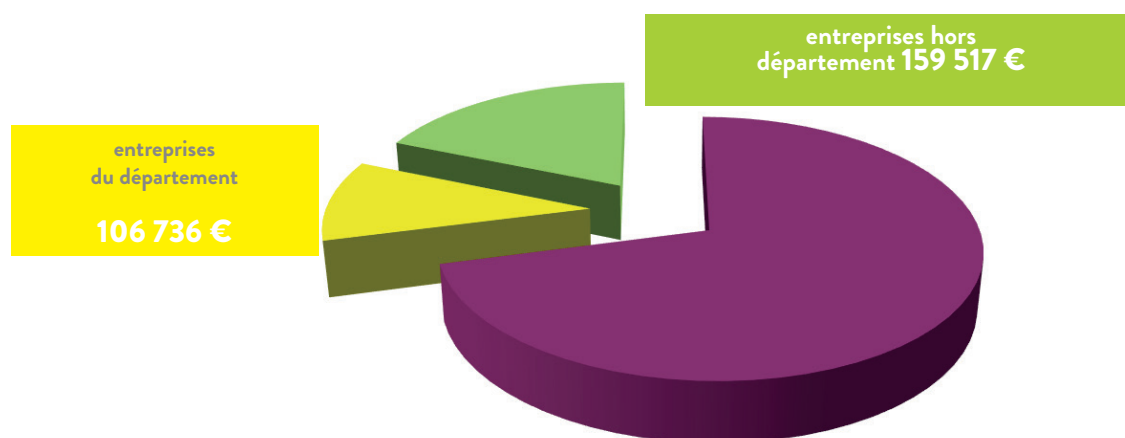
Commande publique et affaires juridiques

Créé depuis le 1er Juillet 2017 au sein du pôle Administration Générale, le service spécifique dédié à la commande publique et aux affaires juridiques a traité 52 procédures qui représentent plus de 100 marchés signés.

Sur l'année 2018, près de 2 350 000 € HT ont été dépensés dans le cadre de marchés de travaux, de prestations intellectuelles ou de fournitures courantes.



Répartition marchés de travaux



FINANCES

Pacte financier et fiscal

L'élaboration du pacte financier et fiscal a été finalisée en 2018, pour une approbation par le conseil de la Communauté en 2019.

Ce dispositif permet de flécher les ressources dans l'objectif de financer LE PROJET DE TERRITOIRE PARTAGE (Communes/Communauté) pour la période 2019-2025.

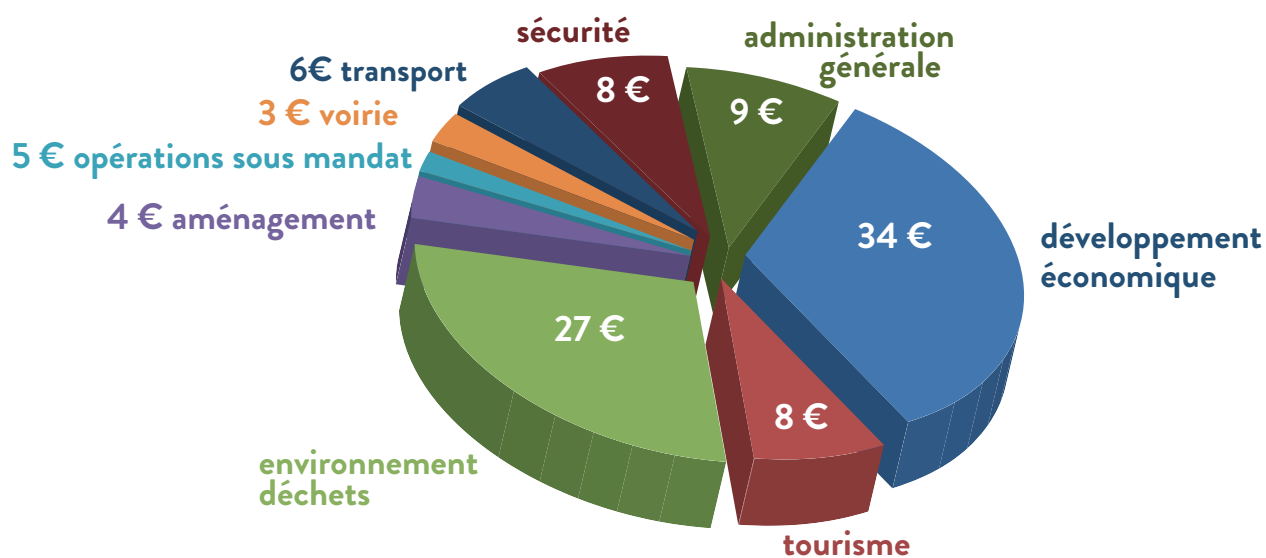
Le projet de territoire est construit autour de 5 axes de développement :

- Renforcer l'attractivité économique du territoire intercommunal,
- Parvenir à un aménagement cohérent du territoire en lien avec le PADD du PLUi,
- Améliorer l'accessibilité intra territoire en facilitant les circulations douces et les mobilités alternatives,
- Améliorer le cadre de vie et la qualité des logements,
- Adapter les services aux besoins des usagers.

Les principaux leviers de financement concernent la fiscalité, la péréquation de la dotation de solidarité et les fonds de concours avec la mise en place d'un nouveau règlement d'intervention en cohérence avec le PADD du PLUi et bien sûr la démarche d'attractivité, les deux piliers de notre projet de territoire.

Ce pacte financier et fiscal sera présenté à l'ensemble des conseils municipaux tout au long du 1er semestre 2019.

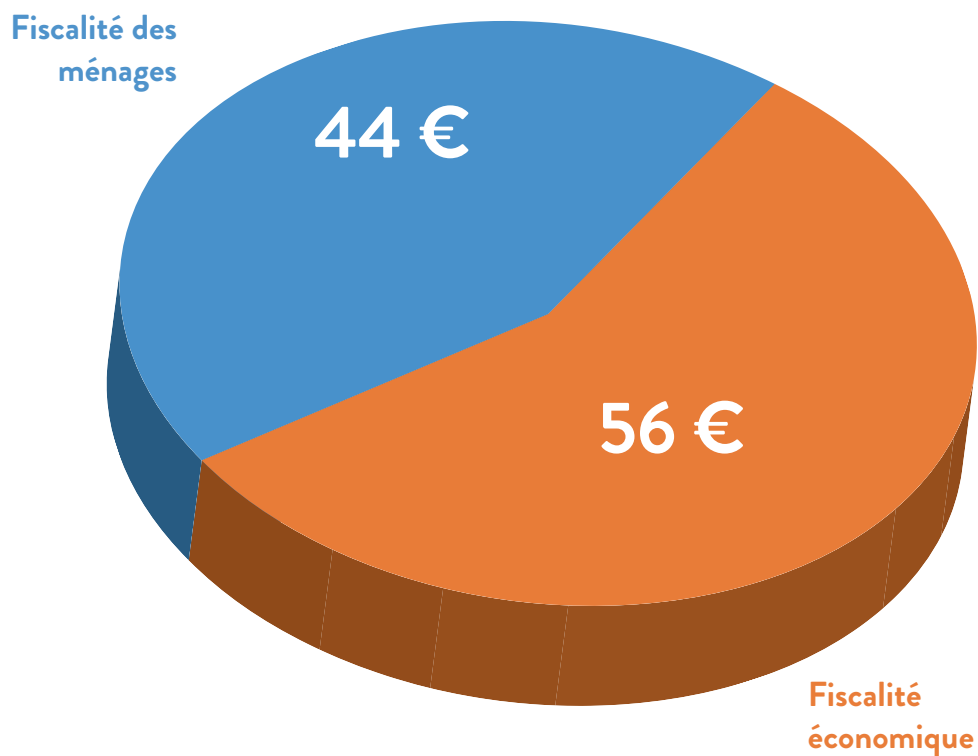
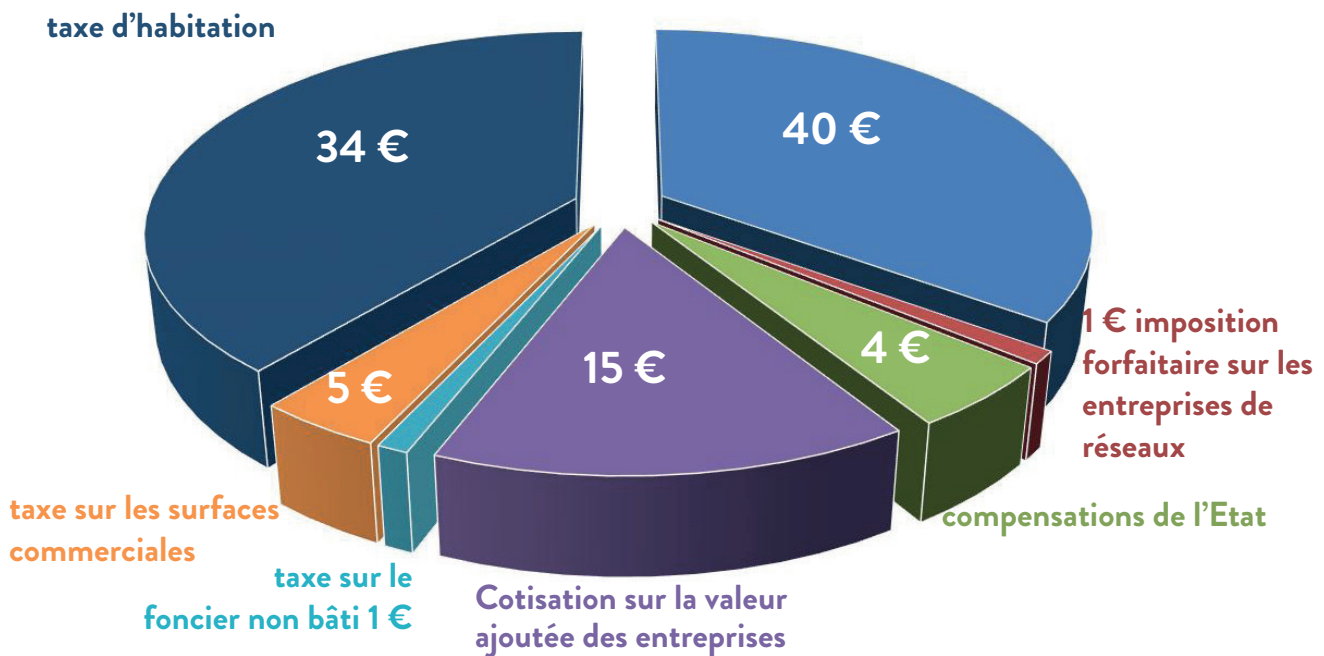
Pour 100 € dépensés par la Communauté ...



Administration générale

... 100 € de recettes fiscales, répartition

Les résultats de l'exercice budgétaire 2018 sont présentés par budget, sur le site de la Communauté [www.cc-millaugrandscausses.fr/la communauté/publications/rapports d'activités](http://www.cc-millaugrandscausses.fr/la-communauté/publications/rapports-d'activités)



COMMUNICATION

Service communication

A la croisée de tous les domaines d'intervention

Depuis sa création en janvier 2017, le service communication a permis d'assurer la coordination des actions de communication de l'ensemble des services.

L'actualité des services de la Communauté montant en charge, un agent, à mi temps en 2017 puis, à plein temps est venu rejoindre le service, ce qui ramène l'effectif du service à 2.3 ETP.

L'action quotidienne du service réside dans l'accompagnement étroit des services dans leurs actions de commu-

nication, l'organisation d'événements et la création de supports d'information.

En 2018, l'ensemble des supports a été mis aux couleurs du Style Millau pour une meilleure cohérence des actions de la Communauté.

Les bulletins d'information MGC n°5 et 6, ont ainsi pu montrer leur nouveau visage avant de se glisser dans les 17 000 boîtes aux lettres du territoire. Le service communication en ayant assuré la coordination, de la rédaction à la diffusion.



Accompagnement des faits marquants de l'année

En 2018, le service a assuré l'organisation de la soirée de lancement de la marque de territoire organisée à la Maison du Peuple au mois d'octobre et le large déploiement de ce nouvel outil d'attractivité.

Le service a aussi assuré la coordination et l'organisation de la présence de la Communauté sur différents salons (économiques et/ou touristiques, locaux ou non) ; sans oublier son implication et participation aux programmes d'animations proposés par la Course du Viaduc et le Tour de France peu de temps après.

Le service a tout au long de l'année étroitement accompagné le Pôle Développement Territorial, moteur de la démarche d'attractivité, dans la promotion de son plan d'actions économiques, avec ses nombreuses nouvelles manifestations et nouveaux outils comme la plateforme emploi.stylemillau.fr à déployer et à faire connaître.

L'élaboration du PLUi-HD, a lui aussi demandé la coordination d'une réunion publique et la réalisation d'une lettre d'information dédiée à l'étape finale d'arrêt du document fin juillet.

Le service communication a en parallèle assuré l'itinérance de l'exposition PLUi-HD dans toutes les mairies du territoire intercommunal, tout en maintenant un niveau d'information nécessaire au bon déroulement de l'enquête publique.

Le changement de délégataire du réseau de transports urbains Mio fin 2017, a rapidement demandé un appui au service transports de la Communauté pour la coordination de la réalisation des différents supports d'informations comme le plan du réseau et l'habillage de la nouvelle flotte de bus.

Le service environnement a connu un moment fort à l'occasion de la mise en place des nouvelles tournées de collecte qui a bénéficié d'un large plan de communication.

Informé par voie de presse et digitale

Une trentaine de rencontres avec la presse a été organisée à l'occasion des moments forts, comme l'inauguration de l'entreprise Bleu de Chauffe, l'annonce des nouvelles tournées de collecte...

Sans oublier la soirée de lancement de la marque de territoire du mois d'octobre.

Une réactualisation de contenus et une mise en avant des actualités de la Communauté ont régulièrement été réalisées sur l'ensemble de l'écosystème digital de la Communauté.

Style
MILLAU

UNE VISION D'AVANCE